



CENTRE DE FORMATION GUIDE 2018 - 2019

Formations
inter et intra-organismes

60

formations au service
des professionnels
de l'asile et
des migrations



CENTRE DE FORMATION

France terre d'asile

130, rue d'Aubervilliers - 75019 Paris

Numéro de déclaration d'activité : **11751793175**

Numéro de SIRET : **784 547 507 00433**

CONTACT :

Gaëlle TAINMONT

Directrice du Centre de formation

📧 formation@france-terre-asile.org

Secrétariat du Centre de formation

☎ 01 53 20 89 60

📧 secretariatformation@france-terre-asile.org



CENTRE DE FORMATION

CATALOGUE DES PROGRAMMES DÉTAILLÉS

18

19

SOMMAIRE

LE CENTRE DE FORMATION	08
INFORMATIONS PRATIQUES	10
LISTE INDICATIVE D'HÔTELS	12
PLAN D'ACCÈS	13
CALENDRIER DES FORMATIONS	14

DROIT D'ASILE ET DROIT DES ÉTRANGERS

Les fondamentaux du droit d'asile Incontournable	20
Aspects pratiques de l'accompagnement social et administratif du demandeur d'asile Incontournable	21
L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA – Niveau I Incontournable	22
L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA – Niveau II Nouveau format	23
La dimension européenne du droit d'asile	24
L'accompagnement juridique des demandeurs d'asile placés sous procédure Dublin Incontournable	25
Les recours dans le cadre de la demande d'asile Nouveau format	26
Techniques de recherche en information sur les pays d'origine	27
La demande d'asile liée au genre	28
La vendetta à l'origine d'une demande d'asile	29
Réforme 2018 Asile et Immigration : les nouvelles mesures relatives au droit d'asile Incontournable	30
Les fondamentaux du droit des étrangers Incontournable	31
Accompagner l'étranger dans la reconnaissance de son droit au séjour Incontournable	32
Traite des êtres humains: identifier et accompagner les victimes	33
Droit à vivre en famille : le regroupement familial et la réunification familiale	34
L'accès à la nationalité française Nouveau format	35
Réforme 2018 Asile et Immigration : les nouvelles mesures relatives au droit au séjour des étrangers Incontournable	36

ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ET JEUNES MAJEURS ÉTRANGERS

Déterminer l'âge par l'évaluation sociale Incontournable	38
Prise en charge et accompagnement des mineurs non accompagnés Incontournable	39
Mineurs non accompagnés et accès au séjour à la majorité Incontournable	40
La demande d'asile des mineurs non accompagnés Nouveau format	41
Les enfants de l'exil : quel accompagnement ? Nouveau format	42
Mettre en place des actions collectives de soutien à la parentalité	43

ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'accueil des demandeurs d'asile en CADA Incontournable	45
Les droits sociaux des demandeurs d'asile	46
La mise en œuvre du projet personnalisé en CADA	47
Animer un atelier d'apprentissage du français	48
Animer un atelier autour de la vie en France et de la citoyenneté	49
Accompagner les victimes de violences conjugales et familiales	50
Préparer et accompagner la sortie des déboutés des CADA Incontournable	51
Le secret professionnel et le respect de la vie privée	52
Les bases de l'animation et de l'encadrement d'une équipe de bénévoles Nouveau format	53

ENCADREMENT ET PILOTAGE DU TRAVAIL SOCIAL

Fonction cadre : enjeux, positionnement et compétences Incontournable	55
Les responsabilités des professionnels du secteur social	56
Élaborer et faire vivre son projet d'établissement Nouveau format	57
Droits des usagers et concept de bientraitance	58

OUTILS ET PRATIQUES DU TRAVAIL SOCIAL

Le travail social en situation interculturelle	Incontournable	60
Médiation interculturelle et gestion des conflits	Nouveau format	61
La distance professionnelle dans le travail social	Incontournable	62
Comprendre et prévenir les violences dans le travail social	Incontournable	63
Appréhender le fait religieux dans le travail social	Incontournable	64
Favoriser la communication avec un usager non francophone	Incontournable	65
La prise de parole en public		66
La gestion du stress		67
Elaborer et mettre en oeuvre un projet d'animation sociale et culturelle		68

SANTÉ DES MIGRANTS

Accompagner les migrants dans leurs démarches de santé	Nouveau format	70
Psychotraumatismes chez les réfugiés	Incontournable	71
Les actions de prévention santé auprès de migrants	Nouveau format	72
Mener l'entretien de récit de vie avec un demandeur d'asile souffrant de psychotraumatisme	Incontournable	73

LOGEMENT, EMPLOI ET INSERTION

Les droits des bénéficiaires d'une protection internationale	Incontournable	75
L'accompagnement social vers l'hébergement de transition et le logement	Incontournable	76
L'accompagnement social vers l'emploi	Incontournable	77
Mobiliser les acteurs de l'insertion professionnelle		78

GÉOPOLITIQUE DES CONFLITS, CULTURES & SOCIÉTÉS

Les Afghans : un peuple au destin mouvementé	Incontournable	80
Guerre en Syrie : dynamiques, enjeux et évolutions	Incontournable	81
Conflit irakien et arcs de crise régionaux	Incontournable	82
Paix et guerre en République démocratique du Congo	Incontournable	83
Répression politique et tensions sociales en Guinée Conakry		84
Les populations Roms d'Europe de l'Est : connaissance du public et dynamiques migratoires	Nouveau format	85

BULLETINS D'INSCRIPTION		86
-------------------------	--	----



LE CENTRE DE FORMATION

Depuis sa création il y a plus de 20 ans, le Centre de formation de France terre d'asile contribue à la professionnalisation des personnes qui accueillent, accompagnent ou hébergent des populations migrantes ou réfugiées. Forte d'une expérience de quarante ans auprès des demandeurs d'asile, notre association a à cœur la transmission de son expertise et s'efforce de répondre aux besoins des professionnels de terrain. Référencé Datadock depuis juin 2018, nos formations sont éligibles à une prise en charge OPCA.

EN 2017

118

actions
de formation
inter et intra

235

journées
dispensées dans nos
locaux et sur site

1482

stagiaires
formés

NOTRE OFFRE DE FORMATION

DES FORMATIONS INTER-ORGANISMES

Dispensées dans nos nouveaux locaux, à Paris, suivant un calendrier et un programme préétablis, ces formations réunissent des groupes composés de 8 à 18 personnes, issues de différents organismes ou associations. Le Centre de formation dispose d'un espace doté de 4 salles de formations, situés dans le 19^{ème} arrondissement de Paris, facilement accessible en transport en commun.

ELLES S'ARTICULENT AUTOUR DE 8 THÉMATIQUES

DROIT D'ASILE ET DROIT DES ÉTRANGERS

ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ET JEUNES MAJEURS ÉTRANGERS

ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

ENCADREMENT ET PILOTAGE DU TRAVAIL SOCIAL

OUTILS ET PRATIQUES DU TRAVAIL SOCIAL

SANTÉ DES MIGRANTS

LOGEMENT, EMPLOI ET INSERTION

GÉOPOLITIQUE DES CONFLITS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

60

Nous proposons à ce jour 60 actions de formation dont l'objectif est de permettre aux participants :

- d'acquérir des savoirs ou de mettre à jour leurs connaissances,
- de mutualiser, d'interroger et d'analyser leurs pratiques,
- de se spécialiser ou d'élargir leur domaine d'intervention.

DES FORMATIONS DÉCLINABLES EN INTRA-ORGANISME

Pour répondre aux besoins d'une équipe de professionnels, la plupart de notre offre de formation est déclinable sur site.

Ces formations sont conçues en collaboration avec le manager et les équipes concernées pour être adaptées au contexte professionnel et aux problématiques rencontrées, avec pour objectif de :

- mettre à jour les connaissances de l'ensemble de l'équipe
- réfléchir sur les pratiques ou méthodes de travail afin de renforcer les compétences opérationnelles et la cohésion d'équipe
- bénéficier d'un conseil sur une problématique spécifique

Nos formations Intra sont proposées à un **prix jour forfaitaire**, fixé par année civile, pour une **formule tout compris** comprenant :

- une session de formation dans vos locaux avec la possibilité de former jusqu'à 15 collaborateurs par session
- la validation des objectifs et contextualisation réalisées par téléphone avec l'équipe pédagogique
- l'animation par un formateur habilité et la transmission dématérialisée de l'ensemble des supports de formation

Si vous souhaitez adapter d'avantage l'action de formation à votre contexte, vous pouvez choisir en option une prestation d'ingénierie complémentaire (spécificités, cas pratiques) ainsi que l'impression et l'envoi de la documentation.

Nous pouvons également répondre à vos **demandes de formations spécifiques** en déterminant conjointement leurs objectifs, contenu, durée, méthodes et modalités. La détermination du prix varie en fonction de l'objet de la commande et de l'ingénierie pédagogique requise pour répondre à ce besoin de formation sur-mesure.

NOTRE MÉTHODE PÉDAGOGIQUE



Souples et adaptables, nos modules de formation reposent sur :

- une alternance d'apports théoriques, méthodologiques et pratiques
- une pédagogie interactive favorisant le partage d'expériences
- une animation par une équipe pluridisciplinaire.

NOTRE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Nos formations sont mises en œuvre et dispensées par une équipe pédagogique pluridisciplinaire composée de 5 permanents et de 60 formateurs : reconnus pour leur expertise, soucieux du lien entre les différents savoirs et leur utilisation sur le terrain professionnel, ils favorisent l'échange d'expériences et la mise en pratique des apports de la formation.

Pour obtenir des informations complémentaires, échanger sur un besoin de formation, demander une proposition,
CONTACTEZ-NOUS !

☎ 01 53 20 89 60

formation@france-terre-asile.org

INFOS PRATIQUES

INSCRIPTION ET CONVOCATION AUX FORMATIONS

L'inscription ne sera effective qu'à compter de la réception du bulletin d'inscription dûment complété, qui peut nous être retourné par courrier, mail ou fax. Il est vivement conseillé aux stagiaires de l'envoyer **le plus tôt possible**, en raison du nombre limité de places de chaque formation. Un accusé de réception de l'inscription sera transmis par mail à l'adresse indiquée sur le bulletin.

Environ trois semaines avant le début du stage, les documents suivants seront adressés par mail à la personne responsable de l'inscription en formation :

- La **convention de formation**, dont un exemplaire signé par le responsable de la structure d'envoi devra nous être retourné avant le début de la formation ;
- La **convocation** du participant, rassemblant toutes les informations pratiques quant au déroulement de la formation ;
- Le **livret d'accueil** du stagiaire ainsi que le **règlement intérieur** du Centre de formation ;
- Un **questionnaire préalable de recueil des attentes**, à compléter par le participant et à retourner au plus tard sept jours avant la formation ;
- La **liste d'hôtels** à proximité de notre centre et un **plan d'accès** à nos locaux.

DÉROULEMENT DES STAGES

Les formations inter-organismes sont dispensées au Centre de formation dont les coordonnées sont les suivantes :

**130, rue d'Aubervilliers
75019 Paris**

Stalingrad (Métro 2,5,7), Riquet (Métro 7) ou Rosa Parks (RER E et Tramway T3b)

Dès leur arrivée, les participants sont accueillis autour d'un **café/thé d'accueil**.

Chaque journée de formation a une durée de **7 heures**. **Les horaires** sont les suivants :

09h30-17h30 le premier jour (le cas échéant, le second jour)

09h00 à 17h00 le dernier jour de formation.

Les horaires sont précisés dans les convocations.

La **pause déjeuner** a lieu de 13h00 à 14h00. Une liste indicative des restaurants à proximité est distribuée à chaque participant. Les repas peuvent être pris en commun ou individuellement et restent à la charge des participants. Deux **pauses intermédiaires** sont prévues, l'une le matin, l'autre l'après-midi.

Un **dossier pédagogique** est remis à chaque stagiaire. En fonction des thématiques abordées, il peut s'agir d'un résumé synthétique des chapitres traités, d'articles de fond, de supports cartographiques. Il peut également comporter une bibliographie recommandée, permettant aux stagiaires qui le souhaitent d'enrichir ultérieurement leurs connaissances dans les domaines concernés.

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE NOS FORMATIONS

Dès l'entrée en formation, le stagiaire répond à un **questionnaire initial** afin d'évaluer son niveau de connaissances et de permettre au formateur d'adapter ses méthodes pédagogiques en fonction des résultats. A l'issue de la formation, le stagiaire répond à un **questionnaire final**, qui permet de déterminer sa progression et ses acquis. En outre, une **fiche d'évaluation de la formation** est remise à tous les stagiaires pour qu'ils expriment leur degré de satisfaction à l'issue de la formation, qui sont ensuite analysées dans un souci d'amélioration permanente de la qualité de nos stages et de nos prestations.

Cette procédure d'évaluation constitue le dispositif de suivi d'exécution du programme et d'appréciation des résultats, conformément à l'article L. 6353-1 du Code du Travail.

A l'issue de chaque formation, une **attestation individuelle de fin de formation**, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, est envoyée par mail à chaque participant.

PRIX ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le prix de chaque stage figure sur la fiche correspondant à l'action de formation souhaitée. Ce prix est forfaitaire, net et exonéré de T.V.A. Il ne concerne que les coûts pédagogiques.

Les frais de repas, d'hébergement et de déplacement sont à la charge directe des structures d'envoi.

Le règlement du coût de la formation est à effectuer comptant, sans escompte, soit lors de l'inscription (le joindre au bulletin d'inscription), soit à l'issue de la formation (à réception de la facture).

Tout paiement intervenant postérieurement à ces conditions générales de vente, ou aux conditions d'échéances contractuelles particulières éventuellement accordées et figurant sur la facture, entraînera l'application de pénalités de retard calculées à taux égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

En cas de paiement effectué par un OPCA ou tout autre organisme, il appartient à la structure d'envoi de s'assurer que le règlement a bien été effectué par celui-ci.

ANNULATION-REMBOURSEMENT

Le Centre de formation se réserve la possibilité d'annuler tout stage de formation dans les 10 jours précédant la date prévue de la tenue de la formation si le nombre d'inscriptions est jugé insuffisant pour permettre la qualité adéquate de la dynamique de groupe.

Les stagiaires inscrits et leur structure d'envoi sont immédiatement informés et tout règlement déjà effectué sera remboursé ou reporté sur une nouvelle inscription.

En cas d'annulation à l'initiative d'un stagiaire moins de 15 jours avant la tenue de la formation, le Centre de formation se réserve le droit de facturer des frais d'annulation pouvant atteindre 100% du coût du stage. En tout état de cause, la totalité du coût du stage sera facturée lorsque l'absence d'un stagiaire n'aura pas été signalée au moins 72 h avant le début du stage.

Tout stage commencé est dû en totalité, nos tarifs étant forfaitaires.

LISTE INDICATIVE D'HÔTELS A PROXIMITÉ DU CENTRE DE FORMATION

Les tarifs sont indiqués à titre indicatif (mis à jour en juillet 2018) :
il est préférable de les contacter directement pour vous informer
des conditions d'hébergement et des prestations proposées.

Des tarifs promotionnels peuvent être proposés sur les sites Internet de ces hôtels.

NOM	ADRESSE	TÈL. / E-mail / Site Internet	MÉTRO	TARIF	★
AUBERGE DE JEUNESSE YVES ROBERT (FUAJ)	20, esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris	☎ 01 40 38 87 90 @ paris.pajol@hifrance.org https://www.hifrance.org/auberge-de-jeunesse/paris-yves-robert.html	Marx Dormoy 	De 28,70€ en chambre partagée à 68€ pour 2 personnes en chambre privée. – Petit déj. inclus	Sans
REIMS HÔTEL	32, rue d'Aubervilliers 75019 Paris	☎ 01 46 07 78 78 @ reception@reimshotelparis.fr https://reimshotelparis.fr/fr/	Stalingrad 	De 59€ à 89€ selon disponibilités en chambre simple – Petit déj. : 8€ Taxe de séjour incluse	★★
HÔTEL DE BELLEVUE PARIS GARE DU NORD	67, rue Philippe de Girard 75018 Paris	☎ 01 46 07 97 25 @ resa@hoteldebellevue-paris.com www.bellevueparishotel.com	Marx Dormoy 	De 85€ en chambre simple à 105€ en chambre double – Petit déj. et taxes inclus	★★★★
HÔTEL PARIS VILLETTE	56 rue Curial 75019 Paris	☎ 01 40 37 50 74 @ hotel@parisvillette.com http://www.parisvillette.com/FR/index.php	Crimée 	De 65€ à 110€ en chambre double – Petit déj. : 7€ Taxe de séjour : 1,65€	★★
RÉSIDHOME PARIS ROSA PARKS	3/13 rue Gaston Tessier 75019 Paris	☎ 01 40 03 30 00 @ https://www.residhome.com/residence-hoteliere-aparthotel-paris-289.html	Rosa Parks 	De 91€ à 107€ pour un studio – Taxe de séjour : 1,65€	★★★★
HÔTEL IBIS STYLES PARIS CRIMÉE LA VILLETTE	219 rue de Crimée 75019 Paris	☎ 01 40 38 91 00 @ H9733@accor.com https://www.accorhotels.com/fr/hotel-9733-ibis-styles-paris-crimée-la-villette/index.shtml	Crimée 	De 105€ à 115€ en chambre double – Petit déj. inclus Taxe de séjour : 1,65€	★★★★
BEST WESTERN HÔTEL LE MONTMARTRE SAINT PIERRE	10, rue de Clignancourt 75018 Paris	☎ 01 42 23 48 00 @ contact@hotel-lemontmartre.com www.hotel-lemontmartre.com	Barbès Rochechouart 	De 98€ à 115€ en chambre simple – Petit déj. : 12€ Taxe de séjour : 1,65€	★★★★

PLAN D'ACCÈS



ADRESSE 130, rue d'Aubervilliers
75019 Paris
Tél : 01 53 20 89 60

- (M) 2 5 7 Stalingrad
- (M) 7 Riquet, Crimée
- (RER) E (T) 3b Rosa Parks
- (BUS) 54 60 Crimée/Curial

CALENDRIER GLOBAL INTER-ORGANISMES 2018-2019

DROIT D'ASILE ET DROIT DES ÉTRANGERS

ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ET JEUNES MAJEURS ÉTRANGERS

ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

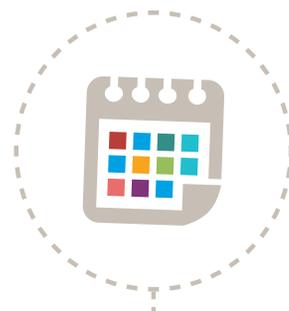
ENCADREMENT ET PILOTAGE DU TRAVAIL SOCIAL

OUTILS ET PRATIQUES DU TRAVAIL SOCIAL

SANTÉ DES MIGRANTS

LOGEMENT, EMPLOI ET INSERTION

GÉOPOLITIQUE DES CONFLITS, CULTURES ET SOCIÉTÉS



OCTOBRE 2018

- 01 - 02 ■ Les fondamentaux du droit d'asile
- 03 - 04 - 05 ■ Prise en charge et accompagnement des mineurs non accompagnés
- 04 - 05 ■ La prise de parole en public
- 08 - 09 ■ Psychotraumatismes chez les réfugiés
- 08 - 09 ■ Les fondamentaux du droit des étrangers
- 08 - 09 ■ Mettre en place des actions collectives de soutien à la parentalité
- 11 - 12 ■ L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA - Niveau I
- 15 - 16 ■ Aspects pratiques de l'accompagnement social et administratif du demandeur d'asile
- 17 - 18 ■ L'accompagnement juridique des demandeurs d'asile placés sous procédure Dublin
- 18 - 19 ■ Favoriser la communication avec un usager non-francophone
- 22 - 23 ■ Déterminer l'âge par l'évaluation sociale
- 25 - 26 ■ Accompagner l'étranger dans la reconnaissance de son droit au séjour
- 29 - 30 ■ L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA - Niveau II
- 29 - 30 ■ Les populations Roms d'Europe de l'Est : connaissance du public et dynamiques migratoires

NOVEMBRE 2018

- 05 - 06 ■ L'accueil des demandeurs d'asile en CADA
- 05 - 06 - 07 ■ Prise en charge et accompagnement des mineurs non accompagnés
- 08 - 09 ■ L'accès à la nationalité française
- 08 - 09 ■ Psychotraumatismes chez les réfugiés
- 12 - 13 ■ Les fondamentaux du droit d'asile
- 12 - 13 ■ Les bases de l'animation et de l'encadrement d'une équipe de bénévoles
- 12 - 13 ■ La mise en œuvre du projet personnalisé en CADA
- 14 ■ La demande d'asile des mineurs non accompagnés
- 15 - 16 ■ La distance professionnelle dans le travail social
- 15 - 16 ■ Les fondamentaux du droit des étrangers

NOVEMBRE 2018 (suite)

15 - 16	■	Techniques de recherche en information sur les pays d'origine
19 - 20	■	Les responsabilités des professionnels du secteur social
19 - 20	■	Mener l'entretien de récit de vie avec un demandeur d'asile souffrant de psychotraumatisme
19 - 20	■	Les recours dans le cadre du droit d'asile
21	■	Le secret professionnel et le respect de la vie privée
22 - 23	■	L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA - Niveau I
22 - 23	■	Accompagner les migrants dans leurs démarches de santé
26 - 27	■	Les droits des bénéficiaires d'une protection internationale
26 - 27	■	Traite des êtres humains : identifier et accompagner les victimes
27 - 28	■	Les Afghans : un peuple au destin mouvementé
28	■	Droit à vivre en famille : regroupement familial & réunification familiale
29 - 30	■	L'accompagnement juridique des demandeurs d'asile placés sous procédure Dublin
29 - 30	■	Préparer et gérer la sortie des déboutés des CADA
29 - 30	■	Déterminer l'âge par l'évaluation sociale

DÉCEMBRE 2018

03 - 04 - 05	■	Prise en charge et accompagnement des mineurs non accompagnés
03 - 04	■	Aspects pratiques de l'accompagnement social et administratif du demandeur d'asile
03 - 04	■	Animer un atelier autour de la vie en France et de la citoyenneté
06 - 07	■	Le travail social en situation interculturelle
06 - 07	■	L'accompagnement social vers l'emploi
06 - 07	■	La prise de parole en public
10 - 11	■	L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA - Niveau II
10 - 11	■	Mineurs non accompagnés et accès au séjour à la majorité
12	■	La dimension européenne du droit d'asile
13 - 14	■	Psychotraumatismes chez les réfugiés
13 - 14	■	Accompagner l'étranger dans la reconnaissance de son droit au séjour
13 - 14	■	Guerre en Syrie : dynamiques, enjeux et évolutions
18 - 19	■	Favoriser la communication avec un usager non-francophone

FÉVRIER 2019

- 18 - 19 ■ Psychotraumatismes chez les réfugiés
- 18 - 19 ■ Les fondamentaux du droit d'asile
- 20 - 21 - 22 ■ Prise en charge et accompagnement des mineurs non accompagnés
- 20 - 21 ■ Les fondamentaux du droit des étrangers
- 25 - 26 ■ L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA - Niveau I
- 25 - 26 ■ Comprendre et prévenir les violences dans le travail social
- 27 - 28 ■ L'accompagnement juridique des demandeurs d'asile placés sous procédure Dublin

MARS 2019

- 04 - 05 ■ Aspects pratiques de l'accompagnement social et administratif du demandeur d'asile
- 04 - 05 ■ La distance professionnelle dans le travail social
- 06 - 07 ■ Accompagner l'étranger dans la reconnaissance de son droit au séjour
- 8 ■ Réforme 2018 Asile et Immigration : les nouvelles mesures relatives au droit d'asile
- 11 - 12 ■ L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA - Niveau II
- 13 ■ Réforme 2018 Asile et Immigration : les nouvelles mesures relatives au droit au séjour des étrangers
- 14 - 15 ■ Mener l'entretien de récit de vie avec un demandeur d'asile souffrant de psychotraumatisme
- 14 - 15 ■ Le travail social en situation interculturelle
- 18 - 19 ■ Déterminer l'âge par l'évaluation sociale
- 20 ■ Réforme 2018 Asile et Immigration : les nouvelles mesures relatives au droit d'asile
- 21 - 22 ■ La fonction cadre : enjeux, positionnement et compétences
- 21 - 22 ■ Traite des êtres humains : identifier et accompagner les victimes
- 25 - 26 ■ Accompagner les migrants dans leurs démarches de santé
- 25 - 26 ■ Techniques de recherche en information sur les pays d'origine
- 27 ■ Réforme 2018 Asile et Immigration : les nouvelles mesures relatives au droit au séjour des étrangers
- 28 - 29 ■ Mineurs non accompagnés et accès au séjour à la majorité
- 28 - 29 ■ La prise de parole en public

DROIT D'ASILE ET DROIT DES ÉTRANGERS

ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ET JEUNES MAJEURS ÉTRANGERS

ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

ENCADREMENT ET PILOTAGE DU TRAVAIL SOCIAL

OUTILS ET PRATIQUES DU TRAVAIL SOCIAL

SANTÉ DES MIGRANTS

LOGEMENT, EMPLOI ET INSERTION

GÉOPOLITIQUE DES CONFLITS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

AVRIL 2019

- 01 - 02 - 03 ■ Prise en charge et accompagnement des mineurs non accompagnés
- 02 - 03 ■ Les Afghans : un peuple au destin mouvementé
- 04 - 05 ■ Les fondamentaux du droit d'asile
- 08 - 09 ■ L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA - Niveau I
- 08 - 09 ■ Animer un atelier d'apprentissage du français
- 10 ■ Droit à vivre en famille : le regroupement familial et la réunification familiale
- 11 - 12 ■ Appréhender le fait religieux dans le travail social
- 11 - 12 ■ Psychotraumatismes chez les réfugiés
- 11 - 12 ■ Favoriser la communication avec un usager non-francophone
- 15 - 16 ■ Les fondamentaux du droit des étrangers
- 15 - 16 ■ Les bases de l'animation et de l'encadrement d'une équipe de bénévoles
- 17 ■ La dimension européenne du droit d'asile
- 18 - 19 ■ Médiation interculturelle et gestion des conflits
- 18 - 19 ■ L'accompagnement social vers le logement
- 23 - 24 ■ Droits des usagers et concept de bientraitance
- 25 - 26 ■ L'accompagnement juridique des demandeurs d'asile placés sous procédure Dublin
- 29 - 30 ■ L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA - Niveau II

MAI 2019

- 06 - 07 ■ L'accueil des demandeurs d'asile en CADA
- 9 ■ Réforme 2018 Asile et Immigration : les nouvelles mesures relatives au droit d'asile
- 10 ■ Réforme 2018 Asile et Immigration : les nouvelles mesures relatives au droit au séjour des étrangers
- 13 - 14 ■ Déterminer l'âge par l'évaluation sociale
- 13 - 14 ■ Les actions de prévention santé auprès de migrants
- 16 - 17 ■ Accompagner l'étranger dans la reconnaissance de son droit au séjour
- 16 - 17 ■ La prise de parole en public
- 20 - 21 ■ Animer un atelier autour de la vie en France et de la citoyenneté
- 20 - 21 ■ Les enfants de l'exil : quel accompagnement ?
- 20 - 21 ■ Les recours dans le cadre du droit d'asile
- 22 ■ Les droits sociaux des demandeurs d'asile
- 22 - 23 ■ Répression politique et tensions sociales en Guinée Conakry
- 23 - 24 ■ La gestion du stress
- 23 - 24 ■ Mobiliser les acteurs de l'insertion professionnelle
- 24 ■ Réforme 2018 Asile et Immigration : les nouvelles mesures relatives au droit d'asile
- 27 - 28 ■ Mener l'entretien de récit de vie avec un demandeur d'asile souffrant de psychotraumatisme
- 27 - 28 ■ Préparer et gérer la sortie des déboutés des CADA
- 27 - 28 ■ La fonction cadre : enjeux, positionnement et compétences
- 29 ■ Réforme 2018 Asile et Immigration : les nouvelles mesures relatives au droit au séjour des étrangers

CALENDRIER GLOBAL

JUIN 2019

- 03 - 04 ■ La demande d'asile liée au genre
- 03 - 04 ■ Élaborer et faire vivre son projet d'établissement
- 03 - 04 - 05 ■ Prise en charge et accompagnement des mineurs non accompagnés
- 06 - 07 ■ Les fondamentaux du droit d'asile
- 06 - 07 ■ Conflit irakien et arcs de crise régionaux
- 10 - 11 ■ L'accompagnement juridique des demandeurs d'asile placés sous procédure Dublin
- 10 - 11 ■ Accompagner les victimes de violences conjugales et familiales
- 10 - 11 ■ Guerre en Syrie : dynamiques, enjeux et évolutions
- 12 ■ La demande d'asile des mineurs non accompagnés
- 13 - 14 ■ L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA - Niveau I
- 13 - 14 ■ Paix et guerre en République démocratique du Congo
- 13 - 14 ■ La mise en œuvre du projet personnalisé en CADA
- 17 - 18 ■ Traite des êtres humains : identifier et accompagner les victimes
- 17 - 18 ■ La distance professionnelle dans le travail social
- 18 - 19 ■ Les Afghans : un peuple au destin mouvementé
- 19 ■ La vendetta à l'origine d'une demande d'asile
- 20 - 21 ■ Les fondamentaux du droit des étrangers
- 24 - 25 ■ Psychotraumatismes chez les réfugiés
- 24 - 25 ■ L'accès à la nationalité française
- 24 - 25 ■ Elaborer et mettre en œuvre un projet d'animation sociale et culturelle
- 26 ■ Réforme 2018 Asile et Immigration : les nouvelles mesures relatives au droit d'asile
- 26 ■ Réforme 2018 Asile et Immigration : les nouvelles mesures relatives au droit au séjour des étrangers
- 27 - 28 ■ Le travail social en situation interculturelle
- 27 - 28 ■ Mineurs non accompagnés et accès au séjour à la majorité
- 27 - 28 ■ Favoriser la communication avec un usager non-francophone

JUILLET 2019

- 01 - 02 ■ Aspects pratiques de l'accompagnement social et administratif du demandeur d'asile
- 01 - 02 ■ Médiation interculturelle et gestion des conflits
- 03 - 04 ■ Accompagner l'étranger dans la reconnaissance de son droit au séjour
- 04 - 05 ■ Comprendre et prévenir les violences dans le travail social
- 04 - 05 ■ L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA - Niveau II

18

19

DROIT D'ASILE ET DROIT DES ÉTRANGERS

LES FONDAMENTAUX DU DROIT D'ASILE



Incontournable



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €

Destinée à tous les professionnels en contact avec des demandeurs d'asile, chargés ou non de leur suivi juridique, cette formation présente de façon simple, accessible et complète le droit d'asile pour optimiser le 1er accueil de ce public et pouvoir répondre à leurs interrogations, à toutes les étapes de leur parcours administratif. Qui peut obtenir une protection au titre de l'asile ? Statut de réfugié ou protection subsidiaire ? Quel est le parcours administratif du demandeur d'asile (PADA, GUDA, orientation DN@) ? Quelles sont les autorités chargées de déterminer cette protection ? Quels droits en découlent ? L'identification des étapes de la procédure de demande d'asile et des critères d'obtention d'une protection sont un préalable nécessaire pour informer utilement le demandeur d'asile, garantir l'accès effectif à ses droits et faire prospérer sa demande de protection.



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et optimiser l'efficacité de l'accompagnement social et administratif du demandeur d'asile en étant en mesure de l'aider à comprendre sa procédure et à faire prospérer sa demande de protection par :
 - La connaissance du parcours administratif, l'identification des différentes étapes de la procédure (PADA, GUDA, DN@) et des autorités intervenant dans ce cadre (Préfecture, OFII)
 - La compréhension du fonctionnement des instances de détermination (OFPPA, CNDA)
 - La connaissance des grands principes juridiques relatifs à l'obtention d'une protection au titre de l'asile (statut de réfugié et protection subsidiaire) et aux droits sociaux dévolus



CONTENU

- Introduction de la demande d'asile en France, examen de la demande en procédure normale ou accélérée, situation particulière des personnes placées sous procédure Dublin
- Étapes de la procédure d'une demande d'asile (1er accueil en PADA, enregistrement GUDA & orientation DN@, dépôt & examen OFPPA, appel CNDA) et droits associés (admission au séjour, conditions matérielles d'accueil, protection maladie universelle)
- Critères d'obtention d'une protection au titre de l'asile : statut de réfugié et protection subsidiaire
- Conséquences de l'obtention d'une protection sur le séjour en France et du rejet définitif d'une demande d'asile

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (jeux pédagogiques, cas pratiques) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Visite d'étude à la CNDA
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, documents administratifs et juridiques...)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



**1^{er} & 2
octobre 2018**

**12 & 13
novembre 2018**

**18 & 19
février 2019**

**4 & 5
avril 2019**

**6 & 7
juin 2019**



PUBLIC
Tout professionnel
intervenant auprès de
demandeurs d'asile

PRÉREQUIS
Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis



Incontournable

ASPECTS PRATIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ADMINISTRATIF DU DEMANDEUR D'ASILE



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



L'accompagnement social doit garantir au demandeur d'asile un suivi de qualité concernant sa procédure, de son examen par l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA) jusqu'à l'introduction d'un recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) ainsi que l'accès à ses droits tout au long de la procédure (délivrance et renouvellement de l'attestation de demande d'asile, accès aux droits sociaux). Cette formation entend apporter au professionnel travaillant en structure d'accueil ou d'hébergement pour demandeur d'asile (PADA, CAO, HUDA, CADA...) des outils pour un suivi global de la demande d'asile. Conçue de manière simple, accessible et pratique pour les professionnels non formés à l'accompagnement juridique, cette formation se propose de leur en fournir les clefs pour optimiser la prise en charge sociale et administrative des demandeurs d'asile, à toutes les étapes de leur parcours administratif.

15 & 16
octobre 2018

3 & 4
décembre 2018

4 & 5
mars 2019

1^{er} & 2
juillet 2019



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et optimiser l'efficacité de l'accompagnement social et administratif du demandeur d'asile tout au long de sa procédure en étant en capacité de :
 - S'assurer de son accès effectif aux droits matériels et procéduraux (domiciliation, attestation de demande d'asile, conditions matérielles d'accueil, droit au compte bancaire, couverture-maladie...)
 - L'aider à constituer son dossier de demande d'asile, à rédiger son récit de vie, à produire un complément de dossier et à se préparer dans le cadre de l'entretien OFPRA
 - L'aider à introduire une demande d'aide juridictionnelle en cas de rejet de sa demande et à suivre sa procédure de recours en lien avec son avocat



CONTENU

- Accès aux droits :
 - Le placement sous procédure (normale, accélérée ou Dublin - motifs et conséquences)
 - L'attestation de demande d'asile (renouvellement et durée)
 - L'allocation pour demandeur d'asile et les droits sociaux ouverts aux demandeurs d'asile
- Suivi de la demande d'asile :
 - Base du récit de vie et introduction du dossier Ofpra, préparation à l'entretien
 - Introduction d'une demande d'aide juridictionnelle devant la CNDA et relation entre l'avocat, le demandeur d'asile et le travailleur social
- Démarches suite à l'obtention d'une protection au titre de l'asile : établissement de l'état civil et obtention d'un titre de séjour, ouverture des droits (logement, RSA) et accès au marché du travail, réunification familiale et titre de voyage



PUBLIC
Tout professionnel intervenant auprès de demandeurs d'asile

PRÉREQUIS
Avoir préalablement suivi la formation « *Les fondamentaux du droit d'asile* » ou justifier d'une connaissance équivalente (cf. page 20)

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (cas pratiques, étude de documents administratifs et de décisions) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, courriers-types, formulaire Cerfa, décisions)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

L'AIDE À LA CONSTITUTION DES DEMANDES D'ASILE ET DU DOSSIER OFPRA - NIVEAU I



Incontournable



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €

L'accompagnement juridique dont peut bénéficier un demandeur d'asile durant ses démarches augmente sensiblement ses chances d'obtenir une protection. Il est donc essentiel pour le travailleur social chargé de cet accompagnement de maîtriser la constitution d'une demande d'asile et du dossier OFPRA en tenant compte de son cadre d'intervention (plateforme d'accueil, hébergement d'urgence, centre d'accueil pour demandeurs d'asile). Cette formation a pour objectif d'apporter les outils théoriques et pratiques afin de permettre aux professionnels d'accompagner de manière optimum les demandeurs d'asile dans la constitution de leur demande d'asile, la rédaction du dossier OFPRA et du récit de vie, et la préparation à l'entretien à l'OFPPRA.



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et optimiser l'efficacité de l'accompagnement juridique du demandeur d'asile en étant en mesure de l'aider à constituer sa demande d'asile, à rédiger son dossier OFPRA et à le préparer en vue de son entretien à l'OFPPRA en :
 - Acquéranant une méthodologie pour établir une demande d'asile individualisée et circonstanciée
 - Apprenant à soulever les éléments de fait permettant de satisfaire aux conditions juridiques d'obtention d'une protection ainsi qu'à sélectionner et produire les preuves matérielles
 - Maîtrisant le cadre de l'entretien OFPRA (procédure & garanties, déroulé) et en sachant analyser le sens des questions posées afin d'y apporter des réponses crédibles



CONTENU

- Critères d'obtention d'une protection au titre de l'asile : statut de réfugié et protection subsidiaire
- Constitution du dossier de demande d'asile en vue de sa recevabilité
- Établissement des faits : déclarations du demandeur d'asile et preuves matérielles, rédaction du récit de vie ou d'un complément de récit
- Oralité dans la procédure : entretien OFPRA, préparation du demandeur d'asile et prise en compte de sa vulnérabilité (définition, identification et adaptation des mesures par l'OFPPRA)
- Analyse et critique de décisions de rejet OFPRA
- Placement sous procédure accélérée : procédure, motifs et contestation auprès de l'OFPPRA

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (étude des cas, techniques d'entretien) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, exemples de récit de vie...)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



**11 & 12
octobre 2018**

**22 & 23
novembre 2018**

**25 & 26
février 2019**

**8 & 9
avril 2019**

**13 & 14
juin 2019**



PUBLIC
Professionnels
chargés de
l'accompagnement
juridique des
demandeurs d'asile

PRÉREQUIS

Avoir préalablement suivi la formation « *Les fondamentaux du droit d'asile* » ou justifier d'une connaissance équivalente (cf. page 20)

L'AIDE À LA CONSTITUTION DES DEMANDES D'ASILE ET DU DOSSIER OFPRA - NIVEAU II



Nouveau format



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €

A lors que le niveau I de la formation sur «*L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA*» permet aux professionnels concernés de poser le cadre de cet accompagnement juridique, ce niveau II leur propose d'affiner leurs techniques d'analyse et de suivi des demandes afin de pouvoir répondre aux arguments de l'OFPRA en cas d'intervention d'une décision de rejet. Pour aider le demandeur d'asile à faire valoir son droit au recours, il est essentiel de maîtriser les conditions minimales de son exercice et les mesures à mettre en œuvre pour le préserver (demande d'aide juridictionnelle, recours sommaire, relation avocat). Cette formation fait également le point sur l'accompagnement spécifique que requièrent les demandeurs placés en procédure accélérée pour faire prospérer utilement leur recours devant la CNDA.



29 & 30
octobre 2018

10 & 11
décembre 2018

11 & 12
mars 2019

29 & 30
avril 2019

4 & 5
juillet 2019



OBJECTIFS

- Renforcer l'efficacité de l'accompagnement juridique du demandeur d'asile en étant en mesure de l'aider à exercer son droit au recours suite au rejet de sa demande par :
 - La capacité à traiter des dossiers complexes grâce à une analyse approfondie des récits de vie et des écrits de l'OFPRA afin de développer un argumentaire contre la décision de rejet
 - La capacité à introduire les 1ères démarches pour préserver la possibilité d'appel : dépôt d'une demande d'aide juridictionnelle et introduction d'un recours sommaire



CONTENU

- Analyse de la jurisprudence sur des situations personnelles et/ou des notions juridiques complexes
- Préparation de la procédure CNDA :
 - Analyse critique du compte-rendu de l'entretien OFPRA et de la décision OFPRA
 - Constitution d'un argumentaire contre la décision de rejet
 - Introduction d'une demande d'aide juridictionnelle et d'un recours sommaire dans l'hypothèse d'un risque de forclusion
 - Relation entre l'avocat, le demandeur d'asile et l'intervenant social
 - Respect des délais et du principe du contradictoire
 - Accompagnement spécifique du demandeur d'asile placé en procédure accélérée



PUBLIC
Professionnels
chargés de
l'accompagnement
juridique des
demandeurs d'asile

PRÉREQUIS

Être en poste depuis plus de 6 mois avec une expérience dans l'accompagnement juridique et/ou avoir suivi la formation «*L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA - niveau I*» (cf. page 22)

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (cas pratiques, étude de décisions) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, décisions, courriers-types, modèle de recours sommaire)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

LA DIMENSION EUROPÉENNE DU DROIT D'ASILE



1 jour (7 heures),



220 €

L'afflux de réfugiés que connaît l'Europe actuellement interroge plus que jamais les politiques européennes en matière d'asile, ainsi que la solidarité entre les États membres. Cette politique impacte le quotidien des professionnels de l'asile tant l'influence du droit de l'Union Européenne est grande et, dans une moindre mesure, en raison de la mise en œuvre de programmes d'accueil spécifiques. Cette dimension européenne du droit d'asile et la refonte en cours des principaux textes communautaires (directives « Accueil » et « Procédures », règlement « Dublin ») représentent de nouveaux enjeux pour l'accompagnement de ces populations. Pour replacer sa pratique professionnelle dans une dimension internationale, il importe de cerner le rôle majeur de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe en la matière, d'en comprendre les récents développements et de pouvoir évaluer son impact sur le droit national.



OBJECTIFS

- Connaître l'évolution et le cadre juridique de la politique d'asile de l'Union européenne
- Comprendre le rôle des différentes institutions en matière d'asile au niveau européen
- Identifier les textes normatifs et les outils de mise en œuvre du régime d'asile européen commun
- Mesurer l'impact de la législation communautaire sur le droit d'asile en France
- Appréhender le rôle des juridictions européennes et communautaires en matière d'asile et de défense des droits fondamentaux



CONTENU

- Compétences de l'Union européenne en matière d'asile et d'immigration
- Régime d'asile européen commun, le « RAEC » (les directives « qualification », « accueil », et « procédures » ; les règlements « Dublin III » et « Eurodac ») et mise en œuvre
- Programmes communautaires de réinstallation et de relocalisation
- Impact sur le droit français du droit communautaire en matière d'asile
- Rôle de la Cour Européenne des Droits de l'Homme et de la Cour de Justice de l'Union Européenne

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application et une synthèse
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



12
décembre 2018

17
avril 2019



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de demandeurs d'asile

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE DES DEMANDEURS D'ASILE PLACÉS SOUS PROCÉDURE DUBLIN



Incontournable



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



17 & 18
octobre 2018

29 & 30
novembre 2018

27 & 28
février 2019

25 & 26
avril 2019

10 & 11
juin 2019

Fruit de la politique européenne en matière d'asile, la procédure Dublin repose sur un principe simple, de prime abord : le droit de ne déposer qu'une seule demande d'asile au sein de l'Union européenne. Le demandeur n'est pas libre de choisir l'État responsable de sa demande d'asile : le règlement dit « Dublin III » le détermine. Dans le contexte européen actuel de « crise de l'asile », le gouvernement français a donné pour instruction d'appliquer de manière rigoureuse cette procédure, comme en témoigne l'adoption de la loi du 20 mars 2018. En raison de l'accroissement du nombre de personnes « dublinées » et dans le cadre de leur prise en charge sociale, les professionnels se retrouvent confrontés à cette procédure spécifique et méconnue. Afin d'optimiser l'accompagnement de ce public, cette formation se propose d'expliciter les règles édictées par le règlement « Dublin III » et leur application en droit interne pour être en mesure de dispenser des conseils pratiques sur la manière d'en contester la mise en œuvre.



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et optimiser l'efficacité de l'accompagnement juridique du demandeur d'asile placé sous procédure Dublin par :
 - La maîtrise des règles de procédure et de détermination de l'État responsable
 - La capacité à déterminer et à l'aider à faire valoir son droit aux conditions matérielles d'accueil
 - L'identification des moyens de contester les décisions relatives à la procédure « Dublin » (décision de transfert, mise en fuite...)
 - La capacité à évaluer correctement l'opportunité d'introduire un recours contre une décision de transfert et à aider le demandeur à exercer son droit de recours



CONTENU

- Placement en procédure Dublin et critères de détermination de l'État responsable de la demande d'asile
- Décision de transfert vers l'État membre responsable de la demande d'asile et mesures administratives conjointes (assignation à résidence et placement en rétention)
- Accès aux conditions matérielles d'accueil des demandeurs d'asile placés en procédure « Dublin »
- Notion de fuite au sens du règlement Dublin et ses conséquences (à jour de la loi du 20 mars 2018)
- Voies, moyens et délais de recours contre les décisions « Dublin »



PUBLIC
Professionnels
chargés de
l'accompagnement
juridique des
demandeurs d'asile

PRÉREQUIS
Être en poste depuis
plus de 6 mois avec
une expérience dans
l'accompagnement
juridique et/ou avoir
suivi la formation
« Les fondamentaux
du droit d'asile »
(cf. page 20)

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (jeux pédagogiques, étude de documents administratifs, cas pratiques) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

LES RECOURS DANS LE CADRE DE LA DEMANDE D'ASILE



Nouveau format



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €

Première juridiction administrative en France par le nombre d'affaires jugées, la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) a une compétence nationale pour connaître des recours contre les décisions de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) en matière d'asile. Juge du premier et du dernier ressort, son rôle est décisif dans le parcours d'un étranger dont la demande d'asile a été rejetée par l'OFPRA. Bien qu'écrite, sa procédure accorde un rôle déterminant à l'oralité des débats. Un accompagnement juridique de qualité implique donc de maîtriser les règles de forme et de fond d'un recours, et de mesurer l'impact des débats lors de l'audience. Cette formation se propose d'apporter les outils théoriques et pratiques pour rédiger un recours complet et rigoureux, préparer efficacement les demandeurs d'asile aux questions qui leur seront posées lors de l'audience et faire face aux imprévus et spécificités procédurales.



OBJECTIFS

- Renforcer l'efficacité de l'accompagnement juridique du demandeur d'asile en étant en mesure de l'aider à exercer pleinement son droit au recours suite au rejet de sa demande d'asile et à faire valoir ses droits lorsqu'il est placé dans une procédure spécifique par :
 - La maîtrise des voies et des délais de recours devant la CNDA
 - La capacité à rédiger un recours recevable et argumenté, à évaluer l'opportunité d'y joindre des preuves écrites et à préparer le requérant à l'audience CNDA (procédure, oralité des débats)
 - La maîtrise des procédures spécifiques (réexamen, recours en rectification d'erreur matérielle, pourvoi en cassation)



CONTENU

- Procédure devant la CNDA : les délais de recours, la clôture d'instruction et l'aide juridictionnelle
- Recours devant la CNDA : les conditions de recevabilité, le contenu du recours et les éléments de preuve
- Audience devant la CNDA : le déroulé de l'audience, les observations orales du requérant et le pouvoir d'instruction du juge
- Procédures spécifiques : le réexamen, le recours en rectification pour erreur matérielle, le pourvoi en cassation

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (cas pratiques, étude de décisions) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, décisions, modèles de recours, bibliographie)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



**19 & 20
novembre 2018**

**20 & 21
mai 2019**



PUBLIC

**Professionnels
chargés de
l'accompagnement
juridique des
demandeurs d'asile**

PRÉREQUIS

**Être en poste depuis
plus d'un an avec
une expérience dans
l'accompagnement
juridique et/ou
avoir suivi les
formations « L'aide à
la constitution des
demandes d'asile et
du dossier OFPRA -
niveau I & II »
(cf. pages 22 et 23)**

TECHNIQUES DE RECHERCHE EN INFORMATION SUR LES PAYS D'ORIGINE



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



15 & 16
novembre 2018

25 & 26
mars 2019

L'accroissement des exigences portant sur les instances de détermination de l'asile en matière d'information sur les pays d'origine rend le rôle de cette dernière d'autant plus important. Pour la personne chargée d'accompagner juridiquement l'étranger dans sa demande d'asile, l'information relative à la géopolitique vient en appui au travail d'argumentation juridique pour contextualiser et étayer le récit. Ce travail nécessite d'établir des requêtes de recherche adaptées et d'identifier les sources fiables et pertinentes parmi la masse d'informations disponibles. Cette formation est conçue pour transmettre au professionnel une méthodologie de recherche efficace et lui permettre d'optimiser son temps afin de consolider et solidifier tant le récit de vie produit devant l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) que le recours présenté devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA).



PUBLIC

Professionnels
chargés de
l'accompagnement
juridique des
demandeurs d'asile

PRÉREQUIS

Être en poste depuis
plus de 6 mois avec
une expérience dans
l'accompagnement
juridique et/ ou
avoir suivi la
formation « *L'aide à
la constitution des
demandes d'asile et
du dossier OFPRA -
niveau I* »
(cf. page 22)



OBJECTIFS

- Optimiser et renforcer l'efficacité de l'accompagnement juridique du demandeur d'asile par la connaissance et la maîtrise des techniques de recherche en information sur les pays d'origine étant en capacité de:
 - Vérifier, contextualiser et étayer un dossier de demande d'asile sur la base de données géopolitiques
 - Mener une recherche documentaire par une méthodologie adaptée dans le cadre de l'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA et/ou de la préparation du recours CNDA
 - Utiliser les outils de recherche info-pays existants sur internet



CONTENU

- Rôle de l'information sur les pays d'origine dans le cadre d'une demande d'asile : enjeux et limites
- Moyens de recherche et d'information de l'OFPRA et de la CNDA sur les pays d'origine
- Identification, appréciation et exploitation des sources d'information
- Techniques de recherche et de présentation des informations sur les pays d'origine

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (cas pratiques, échange et analyse de situations pratiques) et une synthèse
- Exercices pratiques de recherche sur internet à partir de situations concrètes amenées par les participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation et documentation, décisions de demande d'asile, sitographie)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

LA DEMANDE D'ASILE LIÉE AU GENRE



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €



**3 & 4
juin 2019**

La notion de genre a pris une importance accrue ces dernières années en matière d'asile : parmi les persécutions visées figurent les craintes de mutilation génitale féminine, celles liées au refus de mariage forcé, à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. Ces demandeurs particulièrement vulnérables nécessitent un accompagnement spécifique pour qu'ils puissent bénéficier d'une prise en charge adaptée. Une vigilance particulière s'impose pour la constitution de leur demande d'asile et du dossier OFPRA en raison de l'interprétation donnée au critère d'appartenance à un certain groupe social par la jurisprudence. Pour optimiser l'accompagnement de ces victimes, le professionnel doit être en mesure d'évaluer leur besoin de protection internationale, de faire face aux difficultés que peut représenter l'établissement du récit de vie, tout en mettant en œuvre un accompagnement juridique adapté.



PUBLIC
Professionnels
chargés de
l'accompagnement
juridique des
demandeurs d'asile

PRÉREQUIS
Être en poste depuis
plus de 6 mois avec
une expérience dans
l'accompagnement
juridique et/
ou avoir suivi la
formation « *L'aide à
la constitution des
demandes d'asile et
du dossier OFPRA -
niveau I* »
(cf. page 22)



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et optimiser l'efficacité de l'accompagnement juridique du demandeur d'asile victime de persécutions liées au genre en étant en capacité de :
 - Identifier les différentes formes de persécutions liées au genre et orienter les victimes de persécutions liées au genre
 - Maîtriser la jurisprudence et les lignes directrices du HCR sur les persécutions liées au genre
 - Adapter la prise en compte de ces persécutions dans le cadre d'une demande d'asile et rédiger un récit circonstancié pour l'OFPRA et/ou la CNDA



CONTENU

- Définition du genre et caractéristiques des différentes formes de persécutions liées au genre
- Traitement de la question du genre par l'OFPRA et la CNDA : reconnaissance du statut de réfugié ou obtention de la protection subsidiaire, analyse de la jurisprudence
- Faire émerger le récit : favoriser la libération de la parole et préparer le demandeur d'asile à l'oralité de la procédure (entretien OFPRA, audience CNDA) ; difficultés et positionnement du travailleur social

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (cas pratiques, étude de décisions) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, décisions, jurisprudence, bibliographie)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

LA VENDETTA À L'ORIGINE D'UNE DEMANDE D'ASILE



1 jour (7 heures),
en présentiel



220 €



19
juin 2019



PUBLIC

Professionnels
chargés de
l'accompagnement
juridique des
demandeurs d'asile

PRÉREQUIS

Être en poste depuis
plus de 6 mois avec
une expérience dans
l'accompagnement
juridique et/ ou
avoir suivi la
formation « *L'aide à
la constitution des
demandes d'asile et
du dossier OFPRA -
niveau I* »
(cf. page 22)

La vendetta est aujourd'hui invoquée par des demandeurs d'asile en provenance principalement d'Albanie, du Kosovo, du Pakistan, parfois d'Afghanistan ou encore de Tchétchénie. Cette pratique ancienne peut être définie comme la vengeance d'une injure ou d'un meurtre par le meurtrier et se transmet de génération en génération entre deux familles ou deux clans. Lorsque le risque est reconnu, c'est la protection subsidiaire qui est délivrée en France mais souvent la persistance même de cet ancien code de l'honneur est remise en cause par les instances de détermination d'une protection. Pour le professionnel confronté à un cas de vendetta, il est donc essentiel de bien connaître les caractéristiques de ce phénomène dans le pays concerné pour permettre au demandeur d'asile d'en démontrer la réalité.



OBJECTIFS

- Optimiser l'efficacité de l'accompagnement juridique du demandeur d'asile par la connaissance et la maîtrise du phénomène culturel de la vendetta en étant en capacité de :
 - Établir une demande d'asile individualisée et circonstanciée dans le contexte d'une vendetta
 - S'interroger sur la qualification juridique de la vendetta
 - Pouvoir confronter les dires du demandeur à la recherche info-pays



CONTENU

- Définition de la vendetta et comparaison avec le phénomène mafieux, les crimes d'honneur et de droit commun, ainsi que le kanun
- Principales caractéristiques de la vendetta selon les pays : recherche info-pays et actualisation
- Crédibilité du récit et preuves à l'appui des déclarations
- Protection accordée en France au regard de la position du HCR et de la jurisprudence comparée

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (cas pratiques, étude de décisions) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de notes et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (textes juridiques, décisions de demande d'asile, info-pays et bibliographie)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

RÉFORME 2018 ASILE ET IMMIGRATION: LES NOUVELLES MESURES RELATIVES AU DROIT D'ASILE



Incontournable



**1 jour (7 heures),
en présentiel**



220 €

Le 1er août 2018, le Parlement français a adopté la loi *pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie* : elle entrera en vigueur à l'automne 2018, suite à la saisine du Conseil Constitutionnel (en cours au moment de l'impression de ce Guide) et après promulgation des décrets d'applications. Avec pour objectif affiché *d'accélérer le traitement des demandes d'asile et d'améliorer les conditions d'accueil* des personnes en quête de protection, cette réforme entraîne des modifications importantes sur la procédure de demande d'asile et les droits des demandeurs comme sur l'examen de leur demande par l'OFPRA et par la CNDA ainsi que pour les personnes bénéficiant d'une protection internationale (droit au séjour, réunification familiale, ...). Destinée à tous les professionnels en contact avec des demandeurs d'asile, chargés ou non de leur suivi juridique, cette journée d'actualisation présente de façon simple et accessible les principales mesures issues de cette réforme relatives au droit d'asile afin de leur permettre d'adapter leurs pratiques en conséquence.



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et optimiser l'efficacité de l'accompagnement social et administratif du demandeur d'asile par :
 - La compréhension de l'impact de la réforme sur le droit d'asile afin d'être en mesure d'adapter sa pratique professionnelle
 - La connaissance des principaux changements normatifs afin d'être en capacité de l'aider à faire prospérer utilement sa demande de protection internationale



CONTENU

- Nouveau régime de la demande d'asile : délai d'introduction, réforme de la procédure accélérée, orientation au sein du Dn@ et droits sociaux, demande d'asile et demande de titre de séjour
- Examen de la demande d'asile par l'OFPRA et la CNDA : interprétariat, certificats médicaux en cas d'excision, notifications des décisions OFPRA et CNDA, aide juridictionnelle et recours
- Situation des bénéficiaires d'une protection internationale : droit au séjour des bénéficiaires de la protection subsidiaire et des apatrides, extension des cas de réunification familiale, nouveaux cas de retrait d'une protection internationale

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, documents administratifs et juridiques...)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



**8
mars 2019**

**20
mars 2019**

**9
mai 2019**

**24
mai 2019**

**26
juin 2019**



PUBLIC
Tout professionnel intervenant auprès de demandeurs d'asile

PRÉREQUIS
Cette formation ne nécessite pas de prérequis

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES ÉTRANGERS



Incontournable



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €



**8 & 9
octobre 2018**

**15 & 16
novembre 2018**

**20 & 21
février 2019**

**15 & 16
avril 2019**

**20 & 21
juin 2019**



PUBLIC
Tout professionnel
intervenant auprès
d'un public étranger

PRÉREQUIS
Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis

L'accompagnement social des populations migrantes, primo-arrivantes ou installées durablement, confronte les professionnels du secteur social à une problématique spécifique : la situation administrative de l'utilisateur. Au quotidien, ces travailleurs sociaux sont confrontés à des situations juridiques complexes, diverses et souvent méconnues : il est donc essentiel qu'ils puissent comprendre et maîtriser les principes directeurs du droit au séjour des étrangers en France. Accessible et complète, cette formation vise à acquérir les bases de la matière pour proposer une information pertinente et assurer un accompagnement adapté auprès d'un public migrant. Cette initiation au droit des étrangers se propose de faire le point sur les diverses situations qui permettent l'obtention d'un titre de séjour, sur la procédure pour déposer une demande de titre et sur les principaux droits reconnus aux étrangers en situation régulière.



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et optimiser l'efficacité de l'accompagnement social et administratif en étant en mesure d'aider l'étranger à faire respecter ses droits par :
 - La maîtrise des règles relatives à l'obtention d'un titre de séjour en fonction de la situation personnelle de l'intéressé (liens personnels et familiaux, travailleur, malade,...) et à la pérennisation du séjour (cartes de séjour pluriannuelle et cartes de résident)
 - L'identification des différentes étapes de la procédure de demande de titre
 - La connaissance des critères permettant de bénéficier du regroupement familial et d'accéder à la nationalité française
 - La compréhension des conséquences d'une mesure d'éloignement et l'identification des recours possibles



CONTENU

- Le droit commun des étrangers et les régimes spéciaux
- Les critères d'accès au séjour (cartes de séjour temporaire d'un an) et de pérennisation du séjour (cartes de séjour pluriannuelle et cartes de résident)
- La procédure de demande de titre de séjour
- Les conditions pour bénéficier du regroupement familial
- Les conditions pour accéder à la nationalité française
- Le refus de titre de séjour, les voies et les délais de recours

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (jeux pédagogiques, études de documents,...) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, documents administratifs et juridiques,...)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

ACCOMPAGNER L'ÉTRANGER DANS LA RECONNAISSANCE DE SON DROIT AU SÉJOUR



Incontournable



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €

Fruit de réformes successives, le droit des étrangers est un droit complexe à appréhender. Évaluer la possibilité pour un étranger d'obtenir un titre de séjour nécessite de connaître à la fois le cadre légal, les apports jurisprudentiels et les pratiques administratives. Dès lors, l'accompagner professionnellement dans la reconnaissance de son droit au séjour nécessite de déterminer une stratégie juridique avant de déposer toute demande de titre, en particulier s'il a déjà fait l'objet d'une mesure d'éloignement. C'est également être en mesure d'agir en cas de blocage persistant lors de l'examen de cette demande. Cette formation se propose de faire le point sur la procédure et les critères permettant aux étrangers d'obtenir un titre de séjour ainsi que sur les voies et les délais de recours en cas de refus de délivrance afin de permettre aux travailleurs sociaux de les accompagner efficacement dans la reconnaissance de leurs droits.



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et renforcer l'efficacité de l'accompagnement juridique de l'étranger pour la reconnaissance de son droit au séjour par :
 - La maîtrise des critères légaux relatifs à l'obtention et à la pérennisation d'un titre de séjour
 - La capacité à correctement évaluer sa situation administrative et personnelle avant toute introduction d'une demande de titre
 - La capacité à l'aider à formuler et introduire sa demande de titre et à faire respecter ses droits face aux difficultés administratives
 - La maîtrise des voies et délais de recours en cas de refus de séjour assorti d'une mesure d'éloignement et la capacité à l'aider à préserver son droit au recours



CONTENU

- Le cadre général du droit des étrangers (droit commun et régimes spéciaux ; conditions générales d'obtention d'un titre de séjour)
- Les critères d'admission au séjour (critères d'obtention spécifiques des titres de séjour relevant du droit à la vie privée et familiale ou de l'admission exceptionnelle au séjour ; impact des circulaires et de la jurisprudence)
- La pérennisation du séjour (accession à la carte de séjour pluriannuelle puis à la carte de résident)
- La procédure de régularisation (procédure d'admission au séjour ; état-civil et pièces justificatives à produire; refus de titre de séjour, mesures d'éloignement, voies & délais de recours)



25 & 26
octobre 2018

13 & 14
décembre 2018

6 & 7
mars 2019

16 & 17
mai 2019

3 & 4
juillet 2019



PUBLIC
Professionnels
chargés de
l'accompagnement
juridique d'usagers de
nationalité étrangère

PRÉREQUIS
Être en poste depuis
plus de 6 mois avec
une expérience dans
l'accompagnement
juridique et/ou avoir
suivi la formation
« *Les fondamentaux
du droit des
étrangers* »
(cf. page 31)

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (cas pratiques, étude de décisions) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, documents administratifs et juridiques, courriers-type, recours sommaire...)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS : IDENTIFIER ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



26 & 27
novembre 2018

21 & 22
mars 2019

17 & 18
juin 2019

La traite des êtres humains, qui touche en particulier les migrants et les plus vulnérables d'entre eux - les femmes et les enfants -, emporte de graves violations des droits humains. Sous l'influence du droit international et européen, la France a adopté un dispositif juridique visant à améliorer l'aide et l'assistance apportées aux victimes, qui leur permet sous certaines conditions de bénéficier d'un accompagnement spécifique, de se voir octroyer une protection au titre de l'asile ainsi qu'un droit au séjour. L'identification de ces victimes - préalable indispensable à cette prise en charge - est cependant rendue complexe par les stratégies d'emprise, l'absence de lisibilité des procédures à suivre, voire une méconnaissance du phénomène. Cette formation se propose de donner des outils aux professionnels du secteur social pour optimiser l'identification des victimes de la traite et favoriser leur accompagnement social, notamment quant à la régularisation de leur situation administrative.



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée aux victimes de la traite des êtres humains et renforcer l'efficacité de l'accompagnement social et juridique par :
 - La maîtrise de la définition de la traite des êtres humains, ses différentes formes d'exploitation et sa distinction avec le trafic illicite des migrants
 - La capacité à identifier les victimes de traite et les obstacles à la verbalisation de leur vécu afin de mieux recueillir leur parole
 - La capacité à les accompagner afin qu'elles bénéficient d'une mise à l'abri ainsi que la régularisation de leur situation administrative (obtention d'un titre de séjour et/ou d'une protection au titre de l'asile)



CONTENU

- Les fondamentaux de la traite des êtres humains : définition et cadre légal, typologie et état des lieux en France, nature de l'emprise et profils des victimes de traite en France
- L'identification des victimes de traite des êtres humains : indicateurs de la traite, identification des victimes sur les lieux de vie et en entretien individuel
- La prise en charge des victimes de traite des êtres humains : mise à l'abri, demande d'asile, demande de titre de séjour et accès aux droits



PUBLIC
Tout professionnel accompagnant ou susceptible d'accompagner des victimes de traite des êtres humains

PRÉREQUIS
Être en poste depuis plus de 6 mois avec une expérience dans l'accompagnement juridique et/ou avoir suivi les formations « Les fondamentaux du droit d'asile » et « Les fondamentaux du droit des étrangers » (cf. pages 20 & 31)

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (jeux pédagogiques, cas pratiques) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note, d'un guide relatif à l'identification et à la protection des victimes et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

DROIT À VIVRE EN FAMILLE : LE REGROUPEMENT FAMILIAL ET LA RÉUNIFICATION FAMILIALE



1 jour (7 heures)



220 €

Le droit de mener une vie familiale normale est un droit fondamental reconnu aux étrangers, qui se traduit par la possibilité de faire venir sa famille en France selon une procédure spécifique, encadrée par des conditions strictes : le regroupement familial. Les personnes bénéficiaires d'une protection internationale, parce qu'ils sont dans l'impossibilité de retourner dans leur pays d'origine, bénéficient d'une procédure aux conditions assouplies : la réunification familiale. Si les procédures et les conditions diffèrent, les demandeurs peuvent être confrontés aux mêmes obstacles : difficulté pour réunir les documents d'état civil, refus de délivrance des visas. Afin d'apporter un soutien efficace et une information pertinente aux personnes accompagnées, il convient pour le professionnel de maîtriser les conditions et les procédures applicables, ainsi que d'identifier les voies et les délais de recours en cas de refus.



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et renforcer l'efficacité de l'accompagnement juridique de l'étranger pour la reconnaissance de son droit à vivre en famille par :
 - La définition et la distinction des procédures de regroupement familial et de réunification familiale et la maîtrise de leurs conditions d'obtention
 - L'identification des voies et délais de recours en cas de refus de regroupement familial ou de refus de visa et la capacité à aider le demandeur à exercer son droit de recours
 - La connaissance des conséquences d'un regroupement familial « sur place » sur le droit au séjour et les droits sociaux et la capacité à évaluer correctement les possibilités de régularisation des personnes entrées hors regroupement familial



CONTENU

- Champs d'application et conditions du regroupement et de la réunification
- Constitution de la demande, pièces à fournir, dépôt et instruction
- Déroulement des différentes procédures et connaissance des acteurs impliqués
- Voies et délais de recours en cas de rejet de la demande par l'administration et/ou en cas de refus de visa par l'autorité consulaire
- Démarches à accomplir une fois la famille arrivée en France : VLS-TS, 1ère délivrance d'un titre de séjour, droits sociaux, renouvellement et pérennisation du séjour
- Possibilité de régularisation des personnes entrées hors du regroupement familial et conséquences juridiques d'un regroupement familial « sur place »



28
novembre 2018

10
avril 2019



PUBLIC

Professionnels chargés de l'accompagnement juridique d'usagers de nationalité étrangère

PRÉREQUIS

Être en poste depuis plus de 6 mois avec une expérience dans l'accompagnement juridique et/ou avoir suivi les formations « *Les fondamentaux du droit d'asile* » et « *Les fondamentaux du droit des étrangers* » (cf. pages 20 & 31)

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (cas pratiques, étude de décisions) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, documents administratifs et juridiques, courriers-type...)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

L'ACCÈS À LA NATIONALITÉ FRANÇAISE



Nouveau format



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



8 & 9
novembre 2018

24 & 25
juin 2019

Permettant l'exercice de droits fondamentaux réservés aux nationaux (droits politiques, droit de pouvoir exercer la profession de son choix...), l'accès à la nationalité française représente pour certains étrangers la reconnaissance d'une intégration réussie. Ses différents modes d'accès sont pluriels, complexes et souvent méconnus : si la nationalité française n'est pas attribuée à la naissance (par filiation ou par la naissance en France), elle peut s'acquérir ultérieurement automatiquement, par déclaration ou encore par naturalisation. A chacun de ces modes d'acquisition correspond une procédure spécifique et un contrôle du juge variable selon le pouvoir d'appréciation de l'administration. Les travailleurs sociaux doivent être en mesure de répondre aux interrogations des étrangers quant à leurs possibilités d'accès à la nationalité française ainsi que les voies de recours qui s'offrent à eux en cas de refus de l'administration.



PUBLIC
Professionnels
chargés de
l'accompagnement
juridique d'usagers de
nationalité étrangère

PRÉREQUIS
Être en poste depuis
plus de 6 mois avec
une expérience dans
l'accompagnement
juridique et/ou avoir
suivi la formation
« *Les fondamentaux
du droit des
étrangers* »
(cf. page 31)



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et renforcer l'efficacité de l'accompagnement juridique de l'étranger pour favoriser son accès à la nationalité française par :
 - La connaissance des différentes procédures d'accès à la nationalité
 - La maîtrise des conditions d'attribution et d'acquisition de la nationalité française
 - L'identification des voies et délais de recours possibles



CONTENU

- Conditions d'accès à la nationalité française : attribution et acquisition de la nationalité française
- Procédures d'accès à la nationalité française : par acquisition automatique, par déclaration ou par naturalisation
- Contestation d'un refus de nationalité française ou d'une décision d'ajournement
- Différents cas de perte de la nationalité française et la réintégration

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (étude de documents, cas pratiques) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, documents administratifs et juridiques, courriers-type...)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



Incontournable

RÉFORME 2018 ASILE ET IMMIGRATION : LES NOUVELLES MESURES RELATIVES AU DROIT AU SÉJOUR DES ÉTRANGERS



**1 jour (7 heures),
en présentiel**



220 €



**13
mars 2019**

**27
mars 2019**

**10
mai 2019**

**29
mai 2019**

**26
juin 2019**

Le 1er août 2018, le Parlement français a adopté la loi *pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie* : elle entrera en vigueur à l'automne 2018, suite à la saisine du Conseil Constitutionnel (en cours au moment de l'impression de ce Guide) et après promulgation des décrets d'applications. Avec pour objectif affiché *de renforcer l'efficacité de la lutte contre une immigration irrégulière tout en souhaitant en même temps accompagner efficacement l'intégration et l'accueil des étrangers en situation régulière*, cette réforme entraîne des modifications importantes sur le droit au séjour des étrangers comme leur éloignement forcé en cas d'irrégularité de leur situation administrative. Destinée à tous les professionnels en contact avec des populations migrantes, primo-arrivantes ou installées durablement, chargés ou non de leur suivi juridique, cette journée d'actualisation présente de façon simple et accessible les principales mesures issues de cette réforme relatives au droit des étrangers afin de leur permettre d'adapter leurs pratiques en conséquence.



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et optimiser l'efficacité de l'accompagnement social et administratif des personnes migrantes par :
 - La compréhension de l'impact de la réforme sur le droit au séjour des étrangers afin d'être en mesure d'adapter sa pratique professionnelle
 - La connaissance des principaux changements normatifs afin d'être en capacité de les aider à faire prospérer utilement leur demande de titre de séjour



CONTENU

- Nouvelles mesures relatives au séjour des étrangers : parents d'enfants français, visiteurs, étrangers malades, victimes de la traite, apatrides et bénéficiaires de la protection subsidiaire, mineurs non accompagnés, immigration & mobilité choisie, demande d'asile & demande de titre de séjour
- Nouvelles mesures relatives à l'éloignement des étrangers : OQTF et nouveaux cas de refus de délai de départ volontaire, généralisation des IRTF, réforme de la rétention administrative, assignation à résidence
- Nouvelles mesures relatives au droit pénal des étrangers : interdiction judiciaire du territoire français, retenue pour vérification du droit au séjour, délit de solidarité



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès d'un public étranger

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, documents administratifs et juridiques...)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

18

19

ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ET JEUNES MAJEURS ÉTRANGERS



Incontournable

DÉTERMINER L'ÂGE PAR L'ÉVALUATION SOCIALE



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €

Le dispositif national d'accueil et d'orientation (mise à l'abri, évaluation et orientation) des mineurs non accompagnés sur le territoire français, instauré en 2013 et consolidé par la loi relative à la protection de l'enfant du 14 mars 2016, place la méthode de l'évaluation sociale au centre du processus de détermination de l'âge et de l'isolement du jeune étranger en errance. L'évaluation prime désormais sur le procédé d'examen médical, reconnu comme peu fiable et non respectueux du droit national et international. Cette approche sociale de l'estimation de l'âge a bouleversé les pratiques professionnelles en la matière. Les modalités d'évaluation et, en particulier, leur caractère subjectif, nécessitent des professionnels des compétences renforcées en matière d'observation, d'analyse et de production d'écrits étayés et rigoureux.



**22 & 23
octobre 2018**

**29 & 30
novembre 2018**

**18 & 19
mars 2019**

**13 & 14
mai 2019**



OBJECTIFS

- Améliorer et optimiser la prise en charge des mineurs non-accompagnés dans le cadre de la procédure de détermination de l'âge par la maîtrise :
 - De la procédure d'évaluation sociale de l'âge et ses enjeux ainsi que les critères de la méthode pour pouvoir la mettre en place et l'appliquer en pratique tout en sachant se positionner face au jeune
 - Des spécificités des écrits du travail social, des techniques d'entretien et de la prise de notes afin d'être en mesure d'analyser la situation du jeune et de produire un rapport écrit pertinent et efficace



CONTENU

- Repères sur les mineurs non accompagnés : le procédé d'examen médical et ses limites
- Origines et pratique de la méthode d'évaluation sociale
- Analyse des critères d'évaluation et points de vigilance
- Posture du travailleur social dans le recueil et la sélection d'informations
- Méthodes de questionnement et d'observation du jeune dans le cadre de l'entretien
- Spécificité des écrits du travail social : techniques de structuration, de rédaction, de relecture et de validation du rapport d'évaluation



PUBLIC
Évaluateur ou professionnel chargé de l'évaluation de l'âge d'un mineur non-accompagné

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application (jeux pédagogiques, études de cas, rédaction d'écrits professionnels) et une synthèse
- Echange et analyse des pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Diffusion et remise aux stagiaires d'un Powerpoint facilitant la prise de note ainsi que de dossiers pédagogiques à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



Incontournable

PRISE EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS



3 jours (21 heures),
en présentiel



600 €



3, 4 & 5
octobre 2018

5, 6 & 7
novembre 2018

3, 4 & 5
décembre 2018

20, 21 & 22
février 2019

1^{er}, 2 & 3
avril 2019

3, 4 & 5
juin 2019

Les mineurs non accompagnés se situent au carrefour de deux dispositifs légaux qui poursuivent des objectifs parfois contradictoires. D'un côté, le droit français de la protection de l'enfance, réformé en mars 2016, leur est applicable quelle que soit leur nationalité. De l'autre, ce public vulnérable voit sa situation administrative régie par la législation relative au séjour et à l'entrée des étrangers en France, tant pour faire reconnaître leur minorité que pour régulariser leur situation administrative une fois la majorité atteinte. Or, quel que soit le profil du jeune, les professionnels chargés de l'accompagner vont être confrontés à la complexité de sa prise en charge, notamment au regard de sa situation juridique. Ce double statut d'enfant et d'étranger impacte leur prise en charge administrative et éducative et requiert, pour le travailleur social, des connaissances spécifiques et pluridisciplinaires.



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et optimiser l'accompagnement social des mineurs non-accompagnés en étant en capacité de :
 - Maîtriser le dispositif de prise en charge administrative, les aspects juridiques liés à leur séjour en France et les possibilités de régularisation à leur majorité
 - Proposer un accompagnement socio-éducatif adapté, en identifiant leurs besoins éducatifs et les lieux ressources pour y répondre
 - Comprendre l'impact psychologique de l'exil dans la construction du jeune, en identifiant ses besoins psychologiques et en appréhendant la démarche interculturelle



CONTENU

- Protection des mineurs non accompagnés : repères et enjeux
- Évolutions des politiques publiques : de la circulaire de mai 2013 à la loi relative à la protection de l'enfant de mars 2016
- Accompagnement administratif et juridique des mineurs non accompagnés
- Spécificités de la démarche éducative et orientation
- Aspects psychologiques de l'accompagnement : l'approche interculturelle



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de mineurs non accompagnés et des jeunes majeurs étrangers isolés

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en modules comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (jeux pédagogiques, cas pratiques, films) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint favorisant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



Incontournable

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS ET ACCÈS AU SÉJOUR À LA MAJORITÉ



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



10 & 11
décembre 2018

28 & 29
mars 2019

27 & 28
juin 2019

Quel que soit le profil du mineur non accompagné, les professionnels chargés de l'accompagner dans ses démarches sont confrontés à la complexité de sa situation administrative. Dans la perspective de l'accès au séjour du mineur arrivant à la majorité, il est pourtant essentiel de bien maîtriser les règles relatives au séjour et à la nationalité. Conçue comme un module d'approfondissement juridique de la formation *Prise en charge et accompagnement des mineurs non accompagnés*, cette formation s'efforce d'apporter aux participants les clés d'un accompagnement juridique de qualité.



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et renforcer l'efficacité de l'accompagnement juridique du jeune étranger accédant à la majorité par :
 - La maîtrise des différentes possibilités d'accès au séjour et à la nationalité française
 - L'identification des démarches pertinentes selon son profil (demande de titre de séjour, d'asile ou de nationalité française)
 - L'identification des voies et délais de recours en cas de refus de séjour et de notification d'une mesure d'éloignement afin d'être en mesure de l'aider à faire respecter ses droits



CONTENU

- Conditions d'admission au séjour des mineurs non accompagnés accédant à la majorité
- Situation spécifique des mineurs demandeurs d'asile
- Différentes voies d'accès à la nationalité française
- Éloignement du territoire des mineurs étrangers devenus majeurs



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de mineurs non accompagnés et des jeunes majeurs étrangers isolés

PRÉREQUIS

Être en poste depuis plus de 6 mois avec une expérience dans l'accompagnement juridique et/ou avoir suivi la formation « *Prise en charge et accompagnement des mineurs non accompagnés* » (cf. page 39)

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité de découverte, des apports théoriques, des mises en application (cas pratiques, étude de décisions) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

LA DEMANDE D'ASILE DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS



Nouveau format



1 jour (7 heures),
en présentiel



220 €



14
novembre 2018

12
juin 2019

Nombreux sont les mineurs non accompagnés pouvant prétendre à une protection au titre de l'asile. Pourtant, le recours à cette procédure est faible, alors même que les instances de détermination prennent en compte de manière croissante la vulnérabilité spécifique de ce public. Cette voie d'accès au séjour est peu utilisée par les professionnels car souvent perçue comme longue, complexe et incertaine. Savoir orienter et accompagner le jeune vers cette démarche lorsque cela est pertinent peut s'avérer déterminant dans une perspective d'accès aux droits et en raison de l'aspect symbolique, «réparateur», que revêt souvent l'obtention d'une protection. L'accompagnement du mineur non accompagné dans sa demande d'asile nécessite d'en connaître les spécificités, de le préparer aux entretiens avec les instances de détermination, d'en cerner les difficultés et les conséquences sur le droit au séjour en cas d'acceptation ou de rejet de la demande.



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et renforcer l'efficacité de l'accompagnement du jeune étranger dans le cadre de sa demande de protection internationale en :
 - Maîtrisant les règles de procédure, les critères légaux et les spécificités relatifs à l'obtention d'une protection au titre de l'asile
 - Étant en capacité de l'aider pour la rédaction du récit de vie et de le préparer aux entretiens et audience devant les instances de détermination
 - Connaissant les conséquences de l'octroi d'une protection internationale sur son droit au séjour ou du rejet de sa demande d'asile



CONTENU

- Définition du cadre juridique et de la procédure de demande d'asile
- Les spécificités procédurales de la demande d'asile des mineurs non accompagnés et leur représentation légale
- Le traitement de la demande d'asile des mineurs non accompagnés et la prise en compte de leur vulnérabilité
- Conséquences de l'obtention d'une protection sur le droit au séjour du jeune et dans l'hypothèse d'un rejet de sa demande d'asile

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité de découverte, des apports théoriques, des mises en application (cas pratiques, étude de décisions) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint favorisant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de mineurs non accompagnés

PRÉREQUIS

Etre en poste depuis plus de 6 mois avec une expérience dans l'accompagnement juridique et/ou avoir suivi la formation « *Prise en charge et accompagnement des mineurs non accompagnés* » (cf. page 39)



Nouveau format

LES ENFANTS DE L'EXIL : QUEL ACCOMPAGNEMENT ?



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



20 & 21
mai 2019

La fuite, la violence, le deuil, l'exil et l'attente influent indéniablement sur la façon dont les enfants appréhendent leur présent et leur nouvel environnement social. À l'absence de repères culturels, ils sont confrontés aux traumatismes liés à l'exil dans un temps contraint par des impératifs administratifs (scolarité, hébergement, démarches administratives et juridiques...). Les professionnels peuvent les aider à se reconstruire en France en contribuant à créer un espace de sécurité. Comment peuvent-ils guider et soutenir les enfants, leurs parents pour favoriser leur reconstruction et leur inclusion au sein de leur nouveau pays d'accueil? Comment situer le rôle des institutions partenaires et les limites de cette intervention sociale?



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès d'enfants étrangers accompagnés de leur famille pris en charge dans une structure d'accueil et/ou d'hébergement

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis



OBJECTIFS

- Accompagner et répondre aux besoins spécifiques des enfants et des familles migrantes (en demande d'asile ou de régularisation, reconnue réfugié ou en situation régulière) en :
 - Accédant à des outils d'analyse et des outils pratiques favorisant leur accompagnement social
 - Sachant situer les responsabilités, la place, les fonctions et les limites de l'intervention sociale
 - Identifiant les partenaires institutionnels et les collaborations potentielles



CONTENU

- **Fondements cliniques** : exil, migration, perte, filiation, errance, deuil, secret, langue maternelle, identité, existence d'une pathologie de l'exil?
- **Agencements pratiques** : l'accueil, préalable à l'accompagnement ; identification des parcours, des partenaires et des dynamiques relationnelles nécessaires ; le projet individuel, un outil d'accompagnement
- **L'accompagnement pour favoriser une reconstruction identitaire** : définition de l'accompagnement et ses caractéristiques au regard des missions de chacun; la pyramide de Maslow comme premier repère; objectifs de l'accompagnement et concrétisation à travers le projet de vie individualisé; écarts entre les besoins de l'accompagné et le dispositif d'accompagnement; particularités

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques et des mises en application (jeux de l'exil, film, grille d'analyse des incidents critiques) favorisant une pédagogie interactive sollicitant la réflexion et l'implication des participants
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Remise d'un dossier pédagogique à l'issue de la formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

METTRE EN PLACE DES ACTIONS COLLECTIVES DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



8 & 9
octobre 2018



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès d'enfants étrangers accompagnés de leur famille pris en charge dans une structure d'accueil et/ou d'hébergement

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Le parcours migratoire des familles étrangères primo-arrivantes ou établies en France engendre souvent un bouleversement au sein de l'organisation familiale. Enfant interprète, parents en attente de réponse, avenir incertain, pression à la réussite scolaire, sont autant de facteurs venant questionner la place de chacun au sein de la famille dans un pays dont la langue et les codes sont, de surcroît, parfois méconnus. Comment, en tant que professionnel, peut-on proposer des actions collectives permettant de soutenir ces parents migrants dans leur fonction parentale ? Cette formation se propose autour d'une réflexion commune de donner les outils pratiques permettant la mise en œuvre d'actions collectives de soutien à la parentalité au sein de sa structure.



OBJECTIFS

- Mieux comprendre la situation des parents en contexte migratoire en s'interrogeant sur l'impact de la migration et de la situation administrative (demande d'asile, de régularisation, réfugié,...) dans les relations familiales et sur les enjeux de scolarité et de réussite scolaire au sein de la cellule familiale
- Favoriser la compréhension de la société du pays d'accueil par la mise en œuvre d'ateliers de soutien à la parentalité adaptés au public et à son contexte d'intervention en :
 - Acquérant des outils méthodologiques de base pour construire et animer un atelier avec les familles dans une démarche interculturelle
 - Prenant en compte les dimensions linguistiques et culturelles



CONTENU

- Sensibilisation aux impacts du parcours migratoire dans le rôle de chacun au sein de la famille
- Conséquences de la (non-)maîtrise de la langue du pays d'accueil dans les relations familiales
- Scolarité et parentalité
- Partenariat et actions existantes
- Méthodologie de la création d'actions collectives et exemples d'actions à mettre en place (scolarité, langue...)
- Approche interculturelle et techniques d'animation

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques et des mises en application
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique en début de formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

18

19

ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE EN CADA



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



5 & 6
novembre 2018

6 & 7
mai 2019

Parmi les établissements sociaux et médico-sociaux, les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) sont encadrés par un certain nombre de textes législatifs et réglementaires, issus tant du droit de l'action sociale que du droit des étrangers. La réforme de l'asile de 2015 a modifié de façon substantielle les missions des CADA et conduit les équipes de terrain à s'interroger sur les objectifs de l'accompagnement proposé. Quelles sont les contraintes légales et contractuelles auxquelles doivent se conformer les CADA ? Quels moyens et quels outils sont mis en place pour assurer un accompagnement de qualité ? Plus que jamais, les professionnels se doivent de cerner les contours et les enjeux de leur intervention pour en comprendre la nature et les spécificités et ainsi optimiser l'accompagnement social et administratif des demandeurs d'asile dans ce cadre réglementé.



OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre de l'hébergement des demandeurs d'asile et les missions des CADA
- Avoir une vision d'ensemble et mieux appréhender le cadre de travail en CADA de l'entrée jusqu'à la sortie des usagers



CONTENU

- L'évolution du dispositif national d'accueil
- Les modalités d'admission en CADA
- Les missions des CADA
- L'accompagnement social et administratif des demandeurs d'asile
- Les outils de prise en charge et la mise en œuvre du droit des usagers
- Les modalités de sortie des déboutés et des réfugiés



PUBLIC

Tout professionnel intervenant en CADA

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité de découverte, des apports théoriques, des mises en application (cas pratiques, étude de documents) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, documents administratifs)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

LES DROITS SOCIAUX DES DEMANDEURS D'ASILE



**1 jour (7 heures),
en présentiel**



220 €

Garantir au demandeur d'asile l'accès à ses droits nécessite de nombreuses démarches qui doivent être entreprises parallèlement à la procédure d'asile. Malgré la Directive Accueil, l'accès aux conditions matérielles d'accueil n'est pas pleinement garanti pour de nombreux demandeurs d'asile, notamment ceux placés en procédure accélérée ou en procédure Dublin. Afin d'apporter un soutien efficace et une information pertinente aux personnes accompagnées, les professionnels doivent connaître l'ensemble des dispositions légales et des dispositifs existants.



OBJECTIFS

- Être en capacité d'informer les demandeurs d'asile sur leurs droits et de les orienter dans leurs démarches
- Maîtriser l'ensemble des dispositifs et des droits sociaux accessibles aux demandeurs d'asile



CONTENU

- Modalités d'accès aux droits en fonction de la procédure sous laquelle sont placés les demandeurs d'asile (normale, accélérée ou Dublin)
- Critères d'ouverture et nature des droits sociaux : hébergement, domiciliation, allocation pour demandeur d'asile, accès aux soins, ouverture d'un compte, scolarisation, rétroactivité

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité de découverte, des apports théoriques et des mises en application (cas pratiques, étude de décisions) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, documents administratifs)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



**22
mai 2019**



PUBLIC

**Tout professionnel
intervenant auprès de
demandeurs d'asile**

PRÉREQUIS

**Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis**

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PERSONNALISÉ EN CADA



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €



**12 & 13
novembre 2018**

**13 & 14
juin 2019**

Parce que l'accompagnement proposé en CADA n'a pas pour vocation de travailler sur l'insertion, les professionnels peuvent s'interroger sur la manière de mettre en œuvre le projet personnalisé dans ce contexte. Or, il apparaît que cet accompagnement social peut avoir pour objectif de soutenir les ressources préalables à l'insertion, qu'elle ait vocation à se réaliser ici ou ailleurs. Dès lors, le projet personnalisé peut être axé sur la résolution de certaines problématiques ainsi que sur le soutien et le développement des ressources et compétences sociales de l'individu, en vue de favoriser sa capacité de mobilisation.



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du projet personnalisé au regard du code de l'action sociale et des missions des CADA
- Mettre en œuvre une méthodologie d'élaboration de projet en maîtrisant l'élaboration des outils et des supports du projet
- Mobiliser les ressources de l'utilisateur et faciliter sa participation tout au long de la démarche de projet personnalisé
- Construire et utiliser des outils et des supports d'aide à l'orientation et à l'accompagnement social



CONTENU

- Projets personnalisés et projet d'établissement
- Projet personnalisé au regard des missions d'accompagnement en CADA
- Méthodologie et construction d'un référentiel à partir des ressources du demandeur d'asile
- Place de chacun des professionnels dans la mise en œuvre et le rôle de l'utilisateur dans le cadre de son projet
- Analyse des modes d'interventions auprès des personnes prises en charge



PUBLIC
Tout professionnel
intervenant en CADA

PRÉREQUIS
Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques et des mises en application
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique en début de formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

ANIMER UN ATELIER D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €



**8 & 9
avril 2019**

La maîtrise du français est un vecteur d'insertion et d'autonomie dans la société d'accueil pour tout migrant. Enseigner le français à des demandeurs d'asile et des migrants primo-arrivants, des réfugiés et des étrangers en situation régulière, implique de mettre en œuvre une pédagogie favorisant l'autonomisation des personnes. Par ailleurs, être « natif » et parler français ne suffit pas pour transmettre et enseigner cette langue. L'enseignement du français aux migrants nécessite une démarche pédagogique adaptée, centrée sur les besoins et caractéristiques du public, dont cette formation se propose de donner les clefs pour pouvoir mettre en place un atelier d'apprentissage du français au sein de sa structure.



PUBLIC

Tout professionnel chargé de l'enseignement du français auprès d'un public étranger ou souhaitant animer/mettre en place un atelier d'apprentissage du français au sein de sa structure

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis



OBJECTIFS

- Favoriser l'autonomie socio-langagière des populations migrantes par la mise en place d'ateliers adaptés au contexte d'intervention et favorisant l'intégration sociale, citoyenne et professionnelle comme la compréhension de la société d'accueil et de ses institutions en :
 - Apprenant à définir le profil et les besoins du public ainsi que le cadre et les objectifs pédagogiques adaptés
 - Acquérant des outils méthodologiques de base pour enseigner le français aux migrants
 - Co-construisant les grandes lignes d'un atelier pédagogique



CONTENU

- Prise en compte des contraintes de l'asile et de l'exil dans l'enseignement et l'apprentissage du français
- Outils et ressources pour développer les compétences orales et écrites
- Méthodologie de la création et de la mise en œuvre d'un atelier pédagogique d'apprentissage du français
- Approche actionnelle et interculturelle
- Gestion de l'hétérogénéité du public

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques et des mises en application
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique en début de formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

ANIMER UN ATELIER AUTOUR DE LA VIE EN FRANCE ET DE LA CITOYENNETÉ



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



3 & 4
décembre 2018

20 & 21
mai 2019

Pour mieux vivre dans un pays étranger, il ne suffit pas d'en parler la langue mais il est aussi important d'en comprendre les codes sociaux et l'organisation. Les personnes primo-arrivantes sont souvent confrontées à des incompréhensions ou mécompréhensions face à la société française et à son administration complexe. Dans ce contexte, il est nécessaire de pouvoir proposer des ateliers sur la vie quotidienne en France pour favoriser l'autonomie et l'intégration sociale et citoyenne des demandeurs d'asile et réfugiés au sein des lieux d'accueil et d'hébergement, notamment les CADA. Cette formation se propose d'apporter des pistes pratiques pour animer des modules thématiques dans une perspective interculturelle.



OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux de l'intégration sociale, économique et citoyenne des étrangers
- Favoriser la compréhension de la société du pays d'accueil, de ses institutions et de ses valeurs par la mise en place d'ateliers thématiques dans une perspective interculturelle en :
 - Prenant en compte les dimensions linguistiques et culturelles du public pour leur animation
 - Acquéant des outils méthodologiques de base pour construire et animer un atelier favorisant l'autonomie des personnes dans la société française
 - Co-construisant des modules thématiques (santé, logement, formation et emploi, scolarité et modes de garde, services publics)
- Mobiliser un réseau partenarial en identifiant les partenariats nécessaires en fonction des thématiques abordées



CONTENU

- Sensibilisation à l'approche interculturelle
- Les codes sociaux, les services publics, la vie quotidienne en France
- Les valeurs de la République française
- Techniques d'animation dans un contexte de diversité culturelle et linguistique
- Méthodologie de la création et de la mise en œuvre d'un atelier par la construction de modules thématiques



PUBLIC
Tout professionnel intervenant auprès d'un public étranger

PRÉREQUIS
Cette formation ne nécessite pas de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques et des mises en application
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique en début de formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

ACCOMPAGNER LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €



**10 & 11
juin 2019**

Face à des situations de violences conjugales ou familiales, les professionnels chargés de l'accompagnement des personnes migrantes ou réfugiées peuvent se trouver démunis. Comment réagir et quelles démarches entamer ? Les enjeux sont d'ordre social, médical et psychologique pour les victimes, mais également administratif : la rupture de la vie conjugale a en effet des implications directes sur le droit au séjour et les conditions d'hébergement. À travers une approche psychologique et juridique, cette formation a pour objectif de fournir des clefs de compréhension et d'outiller les professionnels pour qu'ils soient en capacité de mieux détecter, accueillir et accompagner ces victimes.



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès d'un public étranger

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et optimiser l'efficacité de l'accompagnement social et administratif des victimes de violences conjugales et familiales par :
 - La connaissance et la compréhension des situations de violences conjugales et familiales et de leurs mécanismes
 - L'acquisition des outils d'identification et d'évaluation de ces situations
 - La maîtrise du cadre juridique relatif au séjour des victimes étrangères, son application pratique et les possibilités d'orientation existantes



CONTENU

- Connaître et repérer les différentes formes de maltraitance
- Détection des situations de violence conjugale ou familiale et conséquences sur la santé physique et psychique
- Accueil, accompagnement et orientation des familles concernées
- Dispositions légales pour l'accès au séjour des victimes étrangères
- Obstacles à l'application du droit et perspectives

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques et des mises en application (études de cas)
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (articles scientifiques, réglementation,...)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



PRÉPARER ET ACCOMPAGNER LA SORTIE DES DÉBOUTÉS DES CADA



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €



**29 & 30
novembre 2018**

**27 & 28
mai 2019**

Face à un rejet définitif de sa demande d'asile, le requérant a souvent le sentiment d'être dans une impasse : au refus de séjour vient s'ajouter l'obligation de quitter le CADA, dans un délai d'un mois. La gestion de la sortie des déboutés a également des conséquences sur le plan social pour l'équipe de professionnels qui perçoit parfois la décision de rejet comme un échec de son travail d'accompagnement. Afin de réduire les difficultés que présente cette mission de sortie, les professionnels de l'hébergement se doivent de l'anticiper et de la préparer dès l'arrivée des usagers en centre. Par ailleurs, la maîtrise des dispositifs d'aide au retour au pays, des possibilités de poursuite de la demande d'asile et de régularisation sont autant de clés pour orienter efficacement la personne déboutée.



PUBLIC
Tout professionnel
intervenant en CADA

PRÉREQUIS
Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis



OBJECTIFS

- Savoir se préparer et préparer l'utilisateur à la sortie du CADA dans le cadre d'un travail d'équipe
- Maîtriser le cadre juridique applicable à la sortie des déboutés de leur lieu d'hébergement
- Apporter une réponse sociale et juridique pouvant faciliter la sortie des CADA par la maîtrise des différents dispositifs vers lesquels orienter l'utilisateur débouté
- Explorer et proposer des solutions juridiques suite au rejet d'une demande d'asile ; connaître les droits fondamentaux auxquels l'utilisateur débouté peut prétendre



CONTENU

- Les règles de fin de prise en charge des déboutés en CADA : cadre juridique applicable, procédure et cas particuliers
- Le rôle des professionnels dans la fin de prise en charge : accompagnement de l'utilisateur dans la gestion de la sortie et préparation à l'éventualité d'une décision de rejet et d'un retour au pays
- Les options ouvertes aux déboutés : retour au pays (volontaire ou forcé), maintien sur le territoire (suites possibles à la décision de la CNDA, panorama des possibilités d'obtention d'un titre de séjour au regard du droit commun des étrangers, préparation à la décision d'éloignement)

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application (cas pratiques, étude de décisions) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, décisions, formulaires Cerfa, courriers-types)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

LE SECRET PROFESSIONNEL ET LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE



1 jour (7 heures),
en présentiel



220 €

La notion du secret professionnel pose le principe du respect de la personne accompagnée. En effet, la loi du 26 janvier 2016 a élargi le champ du secret professionnel : toute personne prise en charge par un professionnel du secteur social ou un établissement social et médico-social, tels que les CADA, a droit au respect de sa vie privée et du secret des informations la concernant. Qui est réellement astreint au secret professionnel ? À l'obligation de confidentialité ou de discrétion ? Existe-t-il un « secret missionnel » lié à la protection de l'enfance ? Comment travailler en équipe en respectant le droit fondamental de l'utilisateur à faire respecter sa vie privée ? Le professionnel engage-t-il sa responsabilité civile, pénale ou disciplinaire en cas de « révélation d'une information à caractère secret » ? Autant de questions auxquelles les participants à cette formation auront une réponse argumentée.



21
novembre 2018



PUBLIC
Tout professionnel intervenant auprès d'un public étranger



OBJECTIFS

- Proposer un accompagnement de qualité garantissant le respect de la vie privée et mettre en œuvre le secret partagé dans le cadre du travail en équipe en :
 - Connaissant la réglementation relative au secret professionnel et les sanctions en cas de violation
 - Clarifiant ses obligations en matière de secret professionnel et de droit à l'information
 - Étant en mesure de déterminer des critères de partage d'informations



CONTENU

- Le respect de la vie privée : un droit inaliénable reconnu à chaque citoyen
- Le secret professionnel : un outil légal pour protéger ce droit
- L'obligation de discrétion ou de confidentialité
- La partage des informations : par qui, pour quoi, dans quelles limites ?
- Le dossier de l'utilisateur
- La révélation des informations : à qui, pourquoi, comment ?

PRÉREQUIS
Cette formation ne nécessite pas de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques et pratiques
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Remise d'un dossier pédagogique à l'issue de la formation (articles de codes, lois, textes et jurisprudences)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



Nouveau format

LES BASES DE L'ANIMATION ET DE L'ENCADREMENT D'UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



12 & 13
novembre 2018

15 & 16
avril 2019

Dans un champ où la professionnalisation des acteurs demeure le maître mot, la contribution de bénévoles aux activités d'accompagnement des publics réfugiés ou migrants est plus que jamais à valoriser. Leur fonction d'écoute et de soutien auprès de ces personnes, la diversité de leurs interventions (interprétariat, enseignement du français, soutien scolaire, animation) et de leurs profils constituent une richesse pour la structure concernée. Afin d'optimiser ces apports et de favoriser la collaboration entre les différents intervenants, il est essentiel pour les personnes en charge des bénévoles de comprendre les mécanismes qui sous-tendent le bénévolat, comprendre les bénévoles eux-mêmes et leurs attentes. C'est ainsi qu'elles pourront réussir à les fédérer, les animer et les mobiliser afin qu'ils s'impliquent et deviennent véritablement des acteurs clés au sein de l'équipe.



PUBLIC
Tout professionnel
en charge d'une
équipe de bénévoles

PRÉREQUIS
Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis



OBJECTIFS

- Favoriser l'interaction et la cohérence entre les missions des professionnels et celles des bénévoles par :
 - La compréhension du rôle et de la place d'un responsable d'une équipe de bénévoles
 - L'acquisition d'outils méthodologiques d'animation, de délégation et d'organisation
 - L'acquisition des bases de l'écoute pour une meilleure compréhension des attentes des bénévoles
 - La connaissance des outils favorisant la motivation et l'initiative des bénévoles



CONTENU

- Mission de la personne chargée d'animer une équipe de bénévoles et enjeux
- Spécificités et complémentarités du travail d'équipe salariés/bénévoles
- Compréhension des motivations et des attentes du bénévole
- Les grands principes d'accompagnement d'équipe de bénévoles : accueil, encadrement, délégation

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques et des mises en application (études de cas, jeux de rôle, ...)
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique en début de formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

18

19

ENCADREMENT ET PILOTAGE DU TRAVAIL SOCIAL



Incontournable

FONCTION CADRE : ENJEUX, POSITIONNEMENT ET COMPÉTENCES



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



21 & 22
mars 2019

27 & 28
mai 2019

Dans un secteur social en pleine mutation, la fonction du cadre s'est complexifiée ces dernières années, s'enrichissant de nouvelles dimensions. Le cadre n'est pas seulement le garant du sens du travail d'accompagnement social, il doit également accompagner les changements entraînés par la loi de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, évaluer les pratiques et garantir leur qualité, analyser les enjeux politiques et stratégiques du secteur... Comment se situer et assumer son rôle face à des enjeux pluriels ? Cette formation offre aux cadres du secteur social des repères leur permettant d'appréhender les différentes dimensions de leur fonction et de les assumer pour optimiser leurs stratégies d'encadrement.



OBJECTIFS

- Savoir se situer en tant que cadre en structurant des repères pour exercer sa fonction (positionnement, responsabilités) et en délimitant les compétences du cadre en tant que manager et membre d'une équipe de direction
- Savoir mettre en œuvre des stratégies d'encadrement et d'accompagnement pour la conduite de projets et d'équipes en cohérence avec les enjeux du secteur, notamment l'évolution de la fonction cadre au sein des organisations du secteur social (du positionnement à la commande, de l'animation au développement des compétences, du suivi des actions à la dynamisation de l'organisation)



CONTENU

- L'évolution de la fonction cadre : approche conceptuelle du positionnement du cadre et identification des champs de responsabilités dans un contexte en mutation (définition et enjeux, champs de la fonction managériale)
- Le management des organisations sociales et ses particularismes
- Le management par projet : théories et pratiques
- Le management du changement : identification et méthodes d'accompagnement au changement
- La fonction de cadre de direction et les outils de management



PUBLIC
Professionnels
chargés de
l'encadrement
d'équipe et/ou de
structure du secteur
social

PRÉREQUIS
Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation basée sur une approche didactique (présentation d'apports et repères méthodologiques) et une confrontation aux expériences et compréhensions des participants, animée par séquence (présentation thématique et visuelle, débats, études de cas)
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique à l'entrée en formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

LES RESPONSABILITÉS DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR SOCIAL



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



19 & 20
novembre 2018

Au-delà de la formalisation des droits et devoirs réciproques, le contrat de séjour contribue à la responsabilisation des acteurs du secteur social. La responsabilité des usagers et celle des directeurs d'établissement peut en effet être engagée en cas de litige ou de difficulté lors de la mise en œuvre du contrat de prise en charge. En appréhendant de manière concrète et illustrée les mécanismes de la responsabilité civile, pénale et disciplinaire, cette formation se propose d'identifier les risques encourus. Elle donnera les clés pour comprendre qui est responsable et dans quelles limites afin d'adapter et d'améliorer le fonctionnement des structures et de leurs équipes.



OBJECTIFS

- Appréhender les notions de responsabilité administrative, civile et pénale
- Prévenir et gérer les risques en matière administrative, civile et pénale
- S'adapter aux exigences et obligations contractuelles
- Garantir les droits et les obligations des usagers et de l'établissement
- Maîtriser la procédure et les outils de sanction



CONTENU

- Responsabilité des institutions et des professionnels
- Responsabilité pénale
- Responsabilité civile et contractuelle
- Responsabilité disciplinaire



PUBLIC

Professionnels
chargés de
l'encadrement d'une
structure du secteur
social

PRÉREQUIS

Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique à l'issue de la formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

ÉLABORER ET FAIRE VIVRE SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT



Nouveau format



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



3 & 4
juin 2019

Support de clarification des missions et de l'organisation d'une structure, mais aussi de stratégie et de pilotage, le projet d'établissement constitue un outil vivant, qui doit permettre une adaptation constante à l'évolution des besoins des personnes accompagnées et du secteur. C'est aussi un document de référence quant aux valeurs et sens donné à l'action, qui formalise des repères en interne comme à l'extérieur de l'établissement. Son élaboration doit être pensée comme un processus participatif dépassant le simple cadre de l'établissement, avec notamment pour défi de réussir à mobiliser l'équipe, les usagers et les partenaires autour de cette dynamique de projet. Afin d'organiser cette démarche de façon cohérente, les directeurs d'établissement doivent en maîtriser les tenants et les aboutissants, connaître les conditions de fond et de forme et acquérir une méthodologie, autour de laquelle ils pourront communiquer à tous niveaux.



PUBLIC

Professionnels
chargés de
l'encadrement d'une
structure du secteur
social

PRÉREQUIS

Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis



OBJECTIFS

- Maîtriser la conception et l'élaboration d'un projet d'établissement pour en faciliter le pilotage et la mise en œuvre de la démarche participative de construction
- Appréhender le projet d'établissement en tant qu'outil de management en réussissant à fédérer les acteurs internes & externes autour de la dynamique de projet, après les avoir identifiés et situés dans le cadre de cette démarche
- Être en capacité de se situer dans des évolutions internes et externes, et savoir les intégrer dans le cadre d'un projet d'établissement



CONTENU

- L'identité de l'établissement, la place des personnes accueillies et l'offre d'accompagnement
- L'établissement dans son environnement, les outils d'intervention, l'organisation institutionnelle et l'inscription dans l'environnement
- Méthodologie d'élaboration d'un projet d'établissement, planification et participation des professionnels, usagers et partenaires

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des projets d'établissement des structures des participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique à l'entrée en formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

DROITS DES USAGERS ET CONCEPT DE BIENTRAITANCE



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



23 & 24
avril 2019

Si le contrat de séjour pose un cadre formel permettant de définir et de garantir la réciprocité des droits et devoirs de l'utilisateur et de l'établissement, il est essentiel que les professionnels intervenant en CADA questionnent individuellement et collectivement leurs pratiques en vue d'améliorer la relation avec les usagers. Aborder la notion de bientraitance en CADA, c'est réfléchir entre autres à l'accueil, au droit à l'information et à la participation, à l'adéquation entre les projets d'établissement et individuels et les besoins des personnes hébergées ou encore à leur confort et leur sécurité. Dans cette démarche, le respect de la dignité de chacun et de sa singularité constitue le fil conducteur de la prise en charge de ce public spécifique.



PUBLIC
Professionnels
chargés de
l'encadrement
d'équipe et/ou
de structure du
secteur social

PRÉREQUIS
Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis



OBJECTIFS

- Garantir le respect des droits des usagers et améliorer la relation avec l'utilisateur dans le cadre de sa prise en charge CADA en :
 - Maîtrisant les dispositions légales et réglementaires applicables en matière de prise en charge des demandeurs d'asile
 - Appréhendant la mise en œuvre du concept de bientraitance dans le cadre de la prise en charge en CADA
 - Définissant des moyens de prévention des manifestations de la maltraitance et des critères d'alerte
 - Mettant en œuvre des procédures de signalement en cas de maltraitance



CONTENU

- Statut de l'utilisateur, cadre légal du droit des usagers et mise en œuvre pratique
- Approche théorique et pratique du concept de bientraitance, de ses composantes et de sa concrétisation dans l'accompagnement social
- Définition du phénomène de maltraitance, des moyens de prévention, des critères d'alerte et des procédures de signalement

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique à l'entrée en formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

18

19

OUTILS ET PRATIQUES DU TRAVAIL SOCIAL



Incontournable

LE TRAVAIL SOCIAL EN SITUATION INTERCULTURELLE



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €



L'accompagnement social de personnes étrangères interroge souvent la pratique des professionnels. La relation d'aide en situation interculturelle serait rendue plus complexe du fait des différences culturelles en jeu. Or, ces différences sont parfois surestimées et surinvesties, ce qui contribue à ce qu'une difficulté, une incompréhension, soit attribuée à une différence culturelle plutôt qu'à une différence avec l'autre. Toute démarche interculturelle doit pourtant s'appuyer sur une compréhension mutuelle et sur l'acceptation de la différence de l'autre en tant qu'individu et non pas simplement en tant qu'étranger.

**6 & 7
décembre 2018**

**14 & 15
mars 2019**

**27 & 28
juin 2019**



OBJECTIFS

- Mieux communiquer en situation interculturelle
- Savoir repérer les tensions et les conflits dus à l'incompréhension et à la déstabilisation culturelle
- Savoir se situer de façon constructive dans des situations a priori contradictoires
- Appréhender les enjeux de la relation d'aide en situation interculturelle
- Développer la compétence interculturelle dans la relation d'aide



CONTENU

- Problématiques spécifiques du sujet migrant : la notion de culture et son rôle dans la construction identitaire ; migration, acculturation et dynamique identitaire
- Les obstacles à la relation d'aide en situation interculturelle : langue, contre-transfert, catégorisation et stéréotypes, ethnocentrisme, rapport à la différence
- Les « zones sensibles » : exemples de variabilité des représentations culturelles
- La « compétence » ou « démarche interculturelle » : se décentrer et co-construire la relation d'aide



PUBLIC
Tout professionnel de l'intervention sociale

PRÉREQUIS
Cette formation ne nécessite pas de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application (jeux pédagogiques, supports vidéo-projetés, ...) et une synthèse
- Échange et analyse des situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique en début de formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



MÉDIATION INTERCULTURELLE ET GESTION DES CONFLITS



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €

Dans leurs relations avec les usagers, les travailleurs sociaux sont parfois confrontés à des difficultés de communication ou à des conflits et peuvent être amenés à jouer un rôle de médiateur. Cette médiation interroge la fonction même du travailleur social, surtout lorsque son intervention n'est pas sollicitée par l'usager. La disponibilité des professionnels et la qualité de leur accompagnement peuvent également être affectées en cas de conflit au sein des institutions ou des équipes. D'où l'importance d'analyser toutes les sources de tension afin d'élargir ses possibilités de résolution.



**18 & 19
avril 2019**

**1^{er} & 2
juillet 2019**



OBJECTIFS

- Prévenir et gérer les situations de conflit
- Se positionner comme médiateur en situation conflictuelle
- S'initier au processus de médiation, expérimenter la posture de tiers dans les relations et savoir faire émerger des solutions par les personnes
- Appréhender la dimension interculturelle dans la gestion du lien social et des situations conflictuelles
- Distinguer les ressources culturelles de l'instrumentalisation du culturel



CONTENU

- Définition et caractéristiques du conflit
- La médiation : définition, présentation, spécificités, mises en situation
- L'objet de la médiation : de la création du lien à la gestion des conflits
- L'interculturalité dans le travail social et dans la pratique de médiation
- Analyse de situations conflictuelles attribuées à des différences culturelles



PUBLIC
Tout professionnel de
l'intervention sociale

PRÉREQUIS
Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique en début de formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



Incontournable

LA DISTANCE PROFESSIONNELLE DANS LE TRAVAIL SOCIAL



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €



**15 & 16
novembre 2018**

**4 & 5
mars 2019**

**17 & 18
juin 2019**

La notion de distance professionnelle traduit le triple recul que prend le professionnel dans une relation d'aide : par rapport à l'autre, par rapport à lui-même et par rapport à son mandat. Outre un travail parfois chronophage en raison de la diversité et de la complexité des tâches à accomplir, les travailleurs sociaux sont particulièrement confrontés à des situations humaines douloureuses marquées par une tension liée aux difficultés sociales et administratives rencontrées par les personnes qu'ils accompagnent. Il s'agit donc d'un travail permanent sur les relations, les sentiments, les intentions, qui permet d'ajuster sa posture professionnelle et d'établir une relation d'aide fructueuse. Travailler sur la distance professionnelle permet d'améliorer l'écoute et la compréhension de l'utilisateur tout en évitant l'épuisement et le découragement.



OBJECTIFS

- Savoir se positionner dans l'accompagnement social et trouver un équilibre entre implication et prise de recul en clarifiant la notion de distance professionnelle et en acquérant des outils de réflexion
- Comprendre son implication personnelle dans la relation à l'utilisateur et interroger sa pratique pour l'optimiser



CONTENU

- Approches théoriques de la distance : les notions d'empathie, de résonance, de don et contre-don
- Malentendus interculturels autour de la relation professionnelle
- Distance et autonomisation de l'utilisateur
- Le conflit comme révélateur et source de distance
- Le temps et le quotidien, producteurs d'intimité



PUBLIC
Tout professionnel de
l'intervention sociale

PRÉREQUIS
Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



COMPRENDRE ET PRÉVENIR LES VIOLENCES DANS LE TRAVAIL SOCIAL



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €



**25 & 26
février 2019**

**4 & 5
juillet 2019**

La violence, déclarée ou latente, est une question à laquelle toute structure du secteur social est confrontée au quotidien. En actes ou en paroles, elle suscite des résonances chez les professionnels, interfère dans la relation d'aide et peut devenir source de conflits au sein de l'équipe ou de l'établissement. Pouvoir gérer les violences nécessite de les analyser, de les différencier, d'en comprendre les causes et de savoir les anticiper.



OBJECTIFS

- Comprendre les différents types de violences liées à des carences affectives, des abus éducatifs, un stress post-traumatique, des maladies mentales, des chocs culturels...
- Favoriser le travail en équipe et la bientraitance institutionnelle par l'analyse des situations et la compréhension des mécanismes de la violence verbale ou physique
- Définir des protocoles de réponse aux actes les plus violents pour adopter une attitude sécurisante face à des comportements violents



CONTENU

- Définition des violences, abus et maltraitances
- De la souffrance de l'usager à la souffrance du professionnel
- Comprendre la fermeture à la relation d'aide
- La contention collective de la violence
- Des outils pour repérer les risques



PUBLIC
Tout professionnel de
l'intervention sociale

PRÉREQUIS
Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

APPRÉHENDER LE FAIT RELIGIEUX DANS LE TRAVAIL SOCIAL



Incontournable



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €

La question de la place du religieux dans le domaine public a été réactivée en raison des apports culturels et religieux de populations aux origines diverses. Comment, dans sa pratique, placer une frontière entre ce qui relève du religieux et ce qui relève du culturel, tout en maintenant une relation basée sur la confiance et en dehors de tout jugement ? Comment expliquer ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas au regard des textes qui régissent l'accueil en structures d'hébergement, mais aussi au regard de la loi ? Tels sont les objectifs visés par cette action de formation.



**11 & 12
avril 2019**



PUBLIC

Tout professionnel de
l'intervention sociale

PRÉREQUIS

Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis



OBJECTIFS

- Comprendre la signification du fait religieux dans la relation avec l'utilisateur et élaborer des réponses éducatives respectueuses des croyances de chacun, des principes laïcs et des valeurs portés par l'établissement en :
 - Clarifiant les composantes du fait religieux
 - Appréhendant les spécificités religieuses organisant les relations sociales et familiales
 - Différenciant les notions de culture, de traditions et les formes de religiosité
 - Analysant les pratiques religieuses actuelles et en les mettant en perspective avec l'exigence d'une démarche laïque
 - S'interrogeant sur le positionnement du professionnel et de l'institution par rapport à la prise en compte du fait religieux dans le cadre du travail social



CONTENU

- Fait religieux et de laïcité : dispositions légales, principes anthropologiques, sociologiques et philosophiques
- Situations migratoires en France et environnement politique, économique et culturel
- Diversité des publics à travers la prise en compte des dimensions religieuses
- Prise en compte du fait religieux dans la relation avec l'utilisateur et l'accompagnement social
- Situations complexes qui interrogent le rôle et la fonction des professionnels et les principes laïcs qui guident leur action

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en situation et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique en début de formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



Incontournable

FAVORISER LA COMMUNICATION AVEC UN USAGER NON FRANCOPHONE



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €

Toute relation d'aide ou d'accompagnement suppose une communication entre l'usager et l'intervenant social. Face à un public non francophone, celle-ci peut sembler plus complexe. Si dans le cadre de l'aide au récit, l'intervenant social peut faire appel à un interprète pour optimiser la communication, au quotidien il est souvent contraint d'improviser des solutions. Aussi, comment l'intervenant social peut-il parvenir à se faire comprendre et à être compris par l'usager non francophone ?



**18 & 19
octobre 2018**

**18 & 19
décembre 2018**

**11 & 12
avril 2019**

**27 & 28
juin 2019**



OBJECTIFS

- Optimiser sa communication non-verbale pour mieux se faire comprendre des usagers non francophones en prenant conscience de l'importance du langage non-verbal dans les échanges interculturels et en développant et maîtrisant son expression physique et vocale
- Donner et collecter des informations simples, claires et précises au-delà de la barrière de la langue en sachant observer et décrypter les comportements de son interlocuteur



CONTENU

- Introduction à la communication interpersonnelle
- Langage non verbal : l'espace physique, l'espace vocal
- Entretien de face à face avec l'usager non francophone
- La préparation de l'entretien
- L'écoute empathique : attitudes et techniques



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès d'un public non francophone

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques et des mises en application (exercices individuels, en binôme et collectifs avec une mutualisation des résultats, autoscopie)
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique en début de formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €

Les professionnels du travail social sont régulièrement amenés à s'exprimer en public, que ce soit dans le cadre d'ateliers ou d'informations collectives destinés aux personnes accompagnées, de développement de partenariats ou simplement lors de réunions internes ou externes. Informer, expliquer, présenter un projet, convaincre, persuader, faire adhérer sont un ensemble de pratiques essentielles pour la réussite de ces interventions. Or, prendre la parole en public n'est pas un don ! C'est d'abord l'apprentissage de techniques simples et accessibles à tous. Aussi, cette formation proposera à chacun les outils pour développer sa confiance en soi, renforcer sa capacité à capter l'attention de l'auditoire, gérer son trac, ses émotions, en vue d'optimiser son efficacité personnelle et professionnelle.



OBJECTIFS

- Savoir s'exprimer avec aisance, présence, clarté et force de conviction en situation de prise de parole en public
- Faire un diagnostic de sa propre pratique : repérer, identifier ses atouts et ses points de vigilance
- Gérer son trac pour mieux faire face à des situations « délicates »
- Acquérir des outils et des techniques pour développer tonicité, confiance et affirmation de soi et se les approprier pour s'entraîner activement afin d'ancrer ces nouvelles compétences



CONTENU

- Travail sur les trois dimensions de l'art oratoire : visuel-vocal-verbal en prise de parole préparée et improvisée
- Outils et techniques pour capter l'attention de l'auditoire : accrocher (éveiller l'intérêt), maintenir l'écoute (argumentation, cœur de message, illustration) et conclure (marquer les esprits, émouvoir, ancrer les messages)
- Training comportemental : appropriation des techniques efficaces de la prise de parole en public, notamment celles empruntées à la pratique du comédien

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques et des mises en application (jeux de rôle, mises en situation et conseils personnalisés, autoscopie)
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique en début de formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



**4 & 5
octobre 2018**

**6 & 7
décembre 2018**

**28 & 29
mars 2019**

**16 & 17
mai 2019**



PUBLIC
Tout professionnel de
l'intervention sociale

PRÉREQUIS
Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis

LA GESTION DU STRESS



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €



**23 & 24
mai 2019**

L'urgence, l'agressivité, la détresse psychologique et sociale de l'usager, voire des conditions de travail difficiles, peuvent constituer, avec d'autres, des facteurs générateurs de stress. Comment y faire face ? Quels sont les mécanismes par lesquels le stress s'installe et quelles sont ses conséquences sur l'individu et l'activité ? Comment accueillir son stress de façon positive et adapter son comportement aux situations génératrices de stress ?



PUBLIC
Tout professionnel
de l'intervention
sociale

PRÉREQUIS
Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis



OBJECTIFS

- Faire face aux pressions professionnelles, trouver des solutions pertinentes d'amélioration et d'adaptation des comportements face aux tensions et conflits en étant en capacité de :
 - Analyser ses émotions
 - Affronter et s'affirmer dans des situations difficiles
 - Gérer et réduire les conséquences du stress
 - Transformer le stress en énergie positive



CONTENU

- Les types de stress
- Sources du stress et cycle du changement
- Maîtrise du stress
- Travail corporel : un moyen efficace pour gérer le stress

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application (exercices de gestion du stress) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique sur le stress et la logique émotionnelle

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

ÉLABORER ET METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION SOCIALE ET CULTURELLE



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €



**24 & 25
juin 2019**

Pour mener à bien un projet socioculturel, il est indispensable de savoir se positionner dans un contexte mouvant et complexe. Sa mise en œuvre suppose de connaître et d'être à l'écoute du territoire dans lequel on évolue, de définir des objectifs clairs et de savoir les communiquer. Réussir à mobiliser les personnes autour d'une dynamique de projet n'est pas toujours évident : il faut être inventif et savoir développer des partenariats internes et externes à l'organisation, tout en s'assurant d'une gestion rigoureuse et d'une évaluation de ses résultats. Conçue dans une perspective interdisciplinaire, cette formation propose des outils pour accompagner ces projets avec efficacité.



OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une méthodologie de gestion de projet en renforçant ses qualités d'animateurs et en trouvant l'équilibre entre dynamique de projet et contraintes d'organisation par :
 - L'identification et la formulation précise des objectifs de l'action d'animation socioculturelle souhaitée
 - La maîtrise des différentes étapes de la mise en œuvre d'un projet d'animation
 - Le renforcement des compétences en matière de conduite de projet
 - L'optimisation de son mode de fonctionnement et la mise en place de nouvelles stratégies



CONTENU

- Analyse des besoins : besoins objectifs et ressentis, réussir à susciter la motivation et à faire participer ses partenaires internes et externes
- Gestion de projet : initialisation et déroulement du projet
- Construire une action d'animation : méthodologie d'élaboration, mise en œuvre des méthodes pédagogiques, techniques d'animation

PUBLIC

Tout professionnel de l'intervention sociale

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application (travail individuel et en groupe avec une mutualisation des résultats) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique en début de formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

18

19

SANTÉ DES MIGRANTS

ACCOMPAGNER LES MIGRANTS DANS LEURS DÉMARCHES DE SANTÉ



Nouveau format



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €

Accompagner les étrangers malades dans leurs démarches de santé requiert pour les travailleurs sociaux des connaissances pluridisciplinaires relatives à la prise en charge des personnes atteintes de maladies infectieuses, aux systèmes de protection maladie et au droit au séjour en France des étrangers malades. À ces connaissances théoriques, un accompagnement efficace nécessite également de savoir réagir face aux difficultés pratiques liées à l'accès effectif aux soins et aux relations avec le corps médical et administratif. Cette formation se propose de faire le point sur l'accompagnement global des étrangers malades quant à leur accès à une protection maladie comme à la régularisation de leur situation administrative en offrant des outils théoriques et pratiques pour améliorer leur prise en charge médicale et assurer une mission de prévention au sein de son lieu d'hébergement.



OBJECTIFS

- Assurer une prise en charge sanitaire et médico-sociale des étrangers atteints de maladies infectieuses ou graves et savoir collaborer efficacement avec le corps médical dans le respect du secret professionnel
- Être en mesure d'aider l'étranger à introduire sa demande de protection maladie selon sa situation et à identifier les voies et les délais de recours
- Être en mesure d'accompagner l'étranger dans le cadre de sa demande de titre de séjour introduite pour des raisons de santé



CONTENU

- Les maladies infectieuses, récurrentes ou graves affectant les migrants (VIH, hépatites, diabète et tuberculose) : dépistage, diagnostic et prévention des risques
- La relation entre les différents acteurs (patient, médecin, travailleur social), le secret médical et l'accès effectif aux soins
- La protection maladie et l'accès aux soins de l'étranger selon sa situation (PUMa, CMU-C, AME, PASS, PMI...), les critères d'ouverture des droits, les procédures d'accès et les recours en cas de refus
- Les critères d'admission au séjour des étrangers malades et de leur famille, la procédure de régularisation, les voies et les délais de recours

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application pratique et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



22 & 23
novembre 2018

25 & 26
mars 2019



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès d'un public étranger (demandeur d'asile, réfugié, débouté, étranger en situation régulière)

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

PSYCHOTRAUMATISMES CHEZ LES RÉFUGIÉS



Incontournable



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €

Parce qu'ils ont pu être exposés à la barbarie, à la torture ou à des traitements inhumains et dégradants, les réfugiés manifestent fréquemment des symptômes de détresse psychologique intenses : insomnies, cauchemars, revécu persistant des événements traumatiques, amnésies, tristesse de l'humeur, détachement d'autrui, irritabilité, conduites addictives, etc. Ces difficultés psychologiques liées aux traumatismes subis influencent l'ensemble des interactions entre le travailleur social et le réfugié. Cette formation se propose de donner des repères clairs d'identification des difficultés psychologiques les plus fréquemment rencontrées chez les réfugiés et des outils concrets pour les accompagner en tenant compte de leur souffrance et de leur vulnérabilité, tout en apprenant à se protéger dans la relation d'aide.



8 & 9
octobre 2018

8 & 9
novembre 2018

13 & 14
décembre 2018

18 & 19
février 2019

11 & 12
avril 2019

24 & 25
juin 2019



OBJECTIFS

- Connaître les références psychopathologiques du psychotraumatisme et appréhender les réactions liées aux violences intentionnelles pour comprendre l'impact psychologique des événements traumatiques vécus par les réfugiés ; savoir y faire face et réagir
- Reconnaître les signes cliniques de la souffrance chez les enfants et adolescents confrontés aux violences collectives pour pouvoir mettre en place une prise en charge spécifique
- Disposer de repères en matière d'orientation médico-psychologique afin d'être en mesure d'évaluer l'urgence d'une consultation médicale ou psychologique et de savoir quand et comment orienter
- Identifier les compétences et les limites de l'intervention sociale pour apprendre à se protéger dans la relation d'aide



CONTENU

- Impact psychologique des expériences traumatiques liées à la guerre et à la torture
- Difficultés psychologiques chez les enfants exposés aux violences de guerre
- Impact des violences sur la dynamique familiale
- Les victimes de violences sexuelles
- Accompagnement médico-socio-psychologique des réfugiés
- Positionnement des travailleurs sociaux dans la relation d'aide

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application (vidéos, cas cliniques) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès d'un public en demande d'asile, reconnu réfugié ou débouté

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

LES ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ AUPRÈS DE MIGRANTS



Nouveau format



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €

Même s'ils n'ont pas vocation à se substituer aux professionnels de santé, les travailleurs sociaux sont amenés à jouer un rôle central quant à l'accès aux soins des publics qu'ils accompagnent. Ils contribuent à faciliter le contact avec le corps médical, à orienter les usagers dans leurs démarches ainsi qu'à les informer et les sensibiliser par le biais d'actions de prévention et de promotion de la santé. Comment mettre en place de telles actions qui répondent aux besoins des migrants? Quels thèmes aborder et de quelle manière? Quels sont les outils et techniques à disposition des professionnels de l'action sociale pour ce faire? Cette formation s'efforce d'apporter des réponses à ces questionnements en outillant les professionnels afin qu'ils puissent mettre en œuvre des actions de prévention santé auprès du public migrant qu'ils accompagnent au sein de leurs structures d'accueil et/ou d'hébergement.



13 & 14
mai 2019



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès d'un public étranger (demandeur d'asile, réfugié, débouté, étranger en situation régulière)

PRÉREQUIS

Avoir préalablement suivi la formation « *Accompagner les migrants dans leurs démarches de santé* » ou justifier d'une connaissance équivalente (cf. page 70)



OBJECTIFS

- Identifier les thématiques qui répondent aux besoins d'un public migrant
- Apprendre à sensibiliser les usagers aux questions d'hygiène et de santé
- Acquérir une méthodologie de montage et d'animation d'actions de prévention santé



CONTENU

- Les maladies infectieuses, récurrentes ou graves affectant les migrants (VIH, hépatites, diabète et tuberculose): dépistage, diagnostic et prévention des risques
- Identification des besoins en matière de santé des migrants et des demandeurs d'asile
- Définition de la finalité et des objectifs d'une action de prévention
- Montage d'une action de prévention en matière de santé

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



MENER L'ENTRETIEN DE RÉCIT DE VIE AVEC UN DEMANDEUR D'ASILE SOUFFRANT DE PSYCHOTRAUMATISME



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



19 & 20
novembre 2018

14 & 15
mars 2019

27 & 28
mai 2019

Le processus de la demande d'asile est synonyme de forte anxiété pour les demandeurs d'asile réticents à raconter leur passé traumatique comme pour les professionnels chargés de les accompagner, souvent désarmés face à la souffrance psychologique exprimée lorsque ces réfugiés racontent leur vécu. Afin que ce public vulnérable bénéficie d'un accompagnement juridique adapté, les travailleurs sociaux doivent être en mesure de conduire un entretien qui permette d'obtenir les informations biographiques nécessaires sans toutefois re-traumatiser la personne. Cette formation se propose de leur apporter une meilleure compréhension des processus psychopathologiques perturbant la mémoire et le récit du vécu traumatique. Elle vise également à leur transmettre des techniques d'entretien fiables et concrètes pour favoriser la libération de la parole et permettre la rédaction du récit de vie.



OBJECTIFS

- Avoir une meilleure compréhension de l'impact psychologique et neurobiologique des événements traumatiques vécus par les populations réfugiées et connaître les dimensions psychopathologiques les plus fréquentes
- Appréhender et savoir réagir aux réactions émotionnelles fortes pendant un entretien et maîtriser des techniques d'entretien permettant de sécuriser le demandeur et le professionnel afin de renforcer ses compétences techniques et ainsi minimiser les risques de retraumatisation
- Identifier les compétences nécessaires et les limites de l'intervention juridique et apprendre à se protéger des récits traumatiques entendus en tant que professionnel



CONTENU

- Impact psychologique des expériences traumatiques de guerre et de la torture et conséquences neurobiologiques des traumatismes extrêmes
- Impact du psychotraumatisme sur la mémoire, le récit et la demande d'asile
- Mener un entretien avec une personne traumatisée : les différentes techniques d'entretien
- Position du travailleur social assurant l'accompagnement juridique



PUBLIC
Professionnels chargés de l'accompagnement juridique des demandeurs d'asile

PRÉREQUIS
Être en poste depuis plus de 6 mois avec une expérience dans l'accompagnement juridique et/ou avoir préalablement suivi la formation « L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA - niveau I » (cf. page 22)

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (jeux pédagogiques, cas cliniques) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



LES DROITS DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



26 & 27
novembre 2018

Si l'obtention d'une protection internationale (statut de réfugié, protection subsidiaire, apatridie) ouvre droit pour ses bénéficiaires aux dispositifs de droit commun, l'accès se fait souvent dans le cadre de conditions, voire de procédures, spécifiques liées à leur statut. Connaître ces spécificités est un gage de l'efficacité de l'accompagnement que peut offrir un travailleur social dès qu'un demandeur d'asile a obtenu une protection.



PUBLIC
Tout professionnel intervenant auprès d'un public reconnu réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire

PRÉREQUIS
Cette formation ne nécessite pas de prérequis



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'accompagnement proposé dans le cadre des démarches d'insertion et d'inclusion sociale
- Connaître et maîtriser les conditions et procédures d'accès aux droits spécifiques des bénéficiaires d'une protection internationale
- Identifier et maîtriser l'ensemble des dispositifs accessibles afin d'être en capacité d'orienter les personnes reconnues réfugié ou bénéficiaires de la protection subsidiaire dans leurs différentes démarches



CONTENU

- État civil, droit au séjour et liberté de circulation, naturalisation, droit à la réunification familiale
- Accès aux revenus de substitution et aux prestations familiales
- Droit à la formation, aux études et à l'emploi
- Droit à l'hébergement et au logement
- Retraite
- Échange du permis de conduire
- Perte de la protection

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application (jeux pédagogiques) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



Incontournable

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL VERS L'HÉBERGEMENT DE TRANSITION ET LE LOGEMENT



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €



**18 & 19
avril 2019**

Le logement constitue un des leviers indispensables à l'insertion. Dans l'objectif de permettre aux personnes bénéficiaires d'une protection internationale ou récemment régularisées de dépasser les difficultés dans l'accès au logement et d'éviter l'errance résidentielle, les professionnels de l'action sociale doivent être en mesure d'identifier les dispositifs d'accès au logement et à l'hébergement, de développer en conséquence un réseau de partenaires susceptibles d'être mobilisés. Ce faisant, ils seront à même de transmettre les informations sur la recherche de logement et les aspects pratiques liées aux règles d'occupation d'un logement à travers la mise en place et l'organisation d'ateliers collectifs.



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès d'un public étranger en situation régulière, reconnu réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis



OBJECTIFS

- Favoriser l'accès au logement des bénéficiaires d'une protection internationale et des personnes régularisées par :
 - La connaissance du cadre réglementaire de l'accompagnement social lié au logement et la définition du champ d'action de l'accompagnement social lié au logement
 - L'identification et la maîtrise de l'ensemble des dispositifs en matière d'hébergement et de logement en France
 - L'identification et la mobilisation d'outils facilitant l'accès au logement des bénéficiaires d'une protection internationale
 - La conception et la mise en œuvre d'ateliers de recherche-logement adaptés.



CONTENU

- Contexte et politiques du logement aujourd'hui en France : actualités, risques et enjeux
- Les acteurs de l'hébergement de transition et du logement social
- La demande de logement social et le droit au logement opposable en pratique
- La recherche de logement dans le parc privé : une alternative possible ?
- Préparer l'entrée dans le logement et mobiliser les aides à l'accès au logement
- Les ateliers de recherche-logement : méthode et limites

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application (jeux pédagogiques, cas pratiques) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL VERS L'EMPLOI



Incontournable



2 jours (14 heures),
en présentiel



440 €



6 & 7
décembre 2018

Face aux difficultés d'accès à l'emploi, l'intervention de professionnels de l'insertion constitue une aide précieuse permettant au réfugié de trouver des repères pour construire sa vie professionnelle et s'autonomiser. Comment mettre toutes les chances de son côté, c'est-à-dire du côté de l'usager, pour gagner en efficacité, en crédibilité ? Comment identifier et traduire utilement ses aptitudes sur le marché du travail ? Comment inscrire une recherche d'emploi, qui souvent répond à l'urgence, dans une stratégie personnalisée de construction d'un projet professionnel ? Sur quoi s'appuyer pour valoriser la spécificité et le potentiel du réfugié ? Cette formation se propose de répondre à ces problématiques en donnant des outils théoriques et pratiques permettant d'optimiser l'accompagnement social vers l'emploi des personnes bénéficiaires d'une protection internationale, reconnues réfugié ou ayant obtenu une protection subsidiaire.



PUBLIC
Tout professionnel intervenant auprès d'un public réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire

PRÉREQUIS
Cette formation ne nécessite pas de prérequis



OBJECTIFS

- Favoriser l'accès des usagers à l'emploi en comprenant la dynamique de l'insertion professionnelle et apprenant à s'investir dans le respect de la distance professionnelle nécessaire
- Maîtriser les techniques et les savoirs liés à l'insertion professionnelle en sachant élaborer un projet professionnel et établir un profil professionnel ainsi qu'en acquérant des compétences interculturelles nécessaires pour l'accompagnement d'un public réfugié



CONTENU

- Notions clés autour de l'insertion et de l'emploi
- Recueil ciblé des données de vie
- Traduction des données de vie en aptitudes
- Traduction des aptitudes en termes de métier et d'élaboration d'un projet professionnel
- Outils pour l'insertion professionnelle du réfugié

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité de découverte, des apports théoriques et techniques (activités individuelles, en sous-groupes et en groupe) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

MOBILISER LES ACTEURS DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €



**23 & 24
mai 2019**

Avec quels acteurs du territoire coopérer en vue de l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires d'une protection internationale ou des personnes récemment régularisées? Comment entretenir un contact fructueux avec les partenaires du monde de la formation professionnelle et du travail ? Comment identifier les potentiels viviers d'emploi ? Comment représenter pour les responsables du recrutement un vivier de candidats sur lesquels ils peuvent compter?

Ces questions se posent à tout professionnel qui désire approfondir et optimiser sa pratique d'accompagnement social vers l'emploi des bénéficiaires d'une protection internationale. Pour favoriser l'insertion de la personne accompagnée, le professionnel doit pouvoir explorer, imaginer, convaincre et s'appuyer sur des partenariats solides.



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès d'un public réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire

PRÉREQUIS

Avoir suivi préalablement la formation « *L'accompagnement social vers l'emploi* » (cf. page 77) ou justifier d'une connaissance équivalente



OBJECTIFS

- Développer ses aptitudes de travail par la maîtrise de l'environnement économique et social des entreprises et la connaissance des dynamiques actuelles du monde de l'entreprise
- Posséder un savoir expert sur les techniques et les logiques de recrutement en sachant s'informer sur la vie des métiers et les tendances du marché de l'emploi, en apprenant à repérer des besoins pour pouvoir y répondre et en étant en capacité de proposer un candidat en adéquation à des besoins repérés



CONTENU

- Pratiques de recherche d'information sur un champ de métier
- Repérage des acteurs clés et des relais indispensables
- Modes de rapport entre le conseiller d'insertion, les employeurs et les autres structures d'insertion
- CV et communication avec l'employeur potentiel : mise en adéquation de la proposition avec la demande

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité de découverte, des apports théoriques, des mises en application (simulations, travail en sous-groupes et mutualisation des résultats) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de note et d'un dossier pédagogique à caractère pratique

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

18

19

GÉOPOLITIQUE DES CONFLITS, CULTURES ET SOCIÉTÉS



Incontournable

LES AFGHANS : UN PEUPLE AU DESTIN MOUUMENTÉ



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440€

Les séquelles de plusieurs décennies de conflits armés, particulièrement réactivés par le retrait des forces occidentales et l'extension des lignes de front de l'insurrection panislamiste radicale, l'insécurité grandissante qui en découle, les discriminations fondées sur la religion, l'ethnicité ou le sexe, l'instabilité politique et la pauvreté continuent d'engendrer d'importants mouvements de la population afghane vers les pays voisins et de façon croissante vers l'Europe. Qu'ils soient mineurs isolés ou majeurs, en quête d'une protection internationale ou non, les migrants afghans considèrent souvent la France comme une étape de leur parcours. Durant le temps passé dans ce pays – souvent synonyme de grande précarité – il est essentiel que les professionnels chargés de leur accompagnement puissent appréhender le contexte sécuritaire à l'appui de leur départ, leur culture et leur système de valeurs.



**27 & 28
novembre 2018**

**2 & 3
avril 2019**

**18 & 19
juin 2019**



OBJECTIFS

- Comprendre les dynamiques migratoires des populations originaires d'Afghanistan et en connaître le contexte social et politique pour savoir utiliser des sources d'information sur la situation géopolitique et socioculturelle de ce pays
- Appréhender la situation des droits humains dans ce contexte d'insécurité afin d'enrichir les dossiers de demande d'asile d'éléments d'information géopolitique précis et fiables
- Appréhender les spécificités culturelles et religieuses des personnes originaires d'Afghanistan



CONTENU

- Repères historiques, géographiques et géopolitiques
- Systèmes de valeurs et environnement religieux
- Tensions ethniques
- Conflits territoriaux, fonciers et insécurité
- Modèles familiaux, place de la femme et transformations contemporaines
- Évolutions des demandes d'asile et clés pour la recherche de l'information-pays



PUBLIC
Tout professionnel intervenant auprès d'un public migrant

PRÉREQUIS
Cette formation ne nécessite pas de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique (chronologie, cartes et graphiques, décisions de demande d'asile, bibliographie)

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



Incontournable

GUERRE EN SYRIE : DYNAMIQUES, ENJEUX ET ÉVOLUTIONS



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440€



**13 & 14
décembre 2018**

**10 & 11
juin 2019**

La guerre qui sévit en Syrie depuis les soulèvements du « Printemps arabe » en 2011 a profondément bouleversé les équilibres politiques et sociétaux du pays, de même que les rapports de force internationaux dans la région. Avec 13 millions de réfugiés et de déplacés, elle a généré la principale crise humanitaire mondiale. Cette formation traitera des facteurs ayant précipité le pays dans un affrontement armé de haute intensité, ainsi que des enjeux du conflit tant sur le plan intérieur, à la lumière des multiples crises qui déstabilisent le pays, que d'un point de vue externe, liés au conflit en Irak et à l'instabilité régionale qui en découle. De plus, le pays se retrouve au cœur d'enjeux de pouvoir internationaux, qui complexifient les dynamiques de la guerre civile. Pour une meilleure compréhension globale, la situation syrienne nécessite donc d'être analysée dans ses multiples dimensions et selon un prisme transnational.



PUBLIC
Tout professionnel
intervenant auprès
d'un public étranger

PRÉREQUIS
Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis



OBJECTIFS

- Comprendre le contexte social, politique et stratégique de la Syrie et de son environnement régional et en cerner les enjeux politiques, communautaires, religieux et migratoires pour savoir utiliser des sources d'information diverses sur la situation sociale, politique et stratégique de ce pays
- Appréhender la situation des droits humains dans ce contexte d'insécurité afin d'enrichir les dossiers de demande d'asile d'éléments d'information précis et fiables



CONTENU

- Facteurs internes et externes du conflit (crise économique, sociale et agraire ; crise de légitimité du régime des Assad ; instabilité régionale)
- Dynamiques internes du conflit (insurrection armée, contre-insurrection du régime, mobilisation de groupes armés kurdes, développement de mouvements jihadistes armés)
- Dynamiques externes du conflit (intervention directe ou indirecte de puissances régionales et mondiales, mobilisations de combattants étrangers et de mouvements jihadistes transnationaux)
- Composantes sociales et ethno-confessionnelles de la société syrienne
- Enjeux humanitaires (la question des réfugiés en Syrie, dans la région et en Europe et l'acheminement de l'aide humanitaire)

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module et reposant sur le visionnage de Powerpoint incluant des cartes, des tableaux et des graphiques
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique (documents iconographiques, cartes et graphiques, bibliographie) en début de formation et des Powerpoint visionnés à l'issue

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



Incontournable

CONFLIT IRAKIEN ET ARCS DE CRISE RÉGIONAUX



2 jours (14 heures),
en présentiel



440€

Le renversement du régime de Saddam Hussein par une coalition militaire menée par les Etats-Unis en 2003 a entraîné un conflit pluriel et multiforme, dont les dynamiques et les effets sont locaux, régionaux et mondiaux. Les violences sont en progression depuis 2013, en raison de l'aggravation de la crise institutionnelle et politique du pays, des défaillances de l'État et des contrecoups du conflit qui déchire la Syrie voisine depuis 2011. Le déploiement de l'organisation jihadiste « État islamique » dans l'Ouest irakien et dans l'Est syrien, même s'il est en reflux depuis 2016, n'est qu'une des facettes de la crise paroxysmique qui touche l'Irak. Les tensions entre Chiïtes et Sunnites, entre Arabes et Kurdes, et entre État central et province autonome du Kurdistan, participent également de crises majeures qui s'inscrivent dans une configuration conflictuelle désormais régionale. La formation propose une analyse pluridisciplinaire et multi-échelle de la crise irakienne.



6 & 7
juin 2019



PUBLIC
Tout professionnel
intervenant auprès
d'un public étranger



OBJECTIFS

- Comprendre le contexte géopolitique de l'Irak et de son environnement régional et en cerner les enjeux communautaires, religieux et migratoires pour savoir utiliser des sources d'information diverses sur la situation sociale, politique et stratégique de ce pays
- Appréhender la situation des droits humains dans ce contexte d'insécurité afin d'enrichir les dossiers de demande d'asile d'éléments d'information géopolitique précis et fiables



CONTENU

- Dynamiques du conflit irakien (affrontements inter-confessionnels et inter-ethniques, criminalité mafieuse, guerres par procuration, échec de la construction de l'État, fragmentation territoriale et politique de l'Irak, concurrence pour le contrôle des zones pétrolifères)
- Enjeux sécuritaires régionaux (développement d'un jihad transnationalisé, multiplication des milices, affrontements inter-étatiques indirects, migrations et conflit massives, débordement régional du conflit)
- Enjeux humanitaires (déplacements massifs de populations en Irak et dans les États voisins, trafics d'êtres humains, procédures de réinstallation ou de rapatriation, implosion de l'espace humanitaire en Irak et en Syrie)

PRÉREQUIS
Cette formation
ne nécessite pas
de prérequis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module et reposant sur le visionnage de Powerpoint incluant des cartes, des tableaux et des graphiques
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique (documents iconographiques, cartes et graphiques, bibliographie) en début de formation et des Powerpoint visionnés à l'issue

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



Incontournable

PAIX ET GUERRE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



2 jours (14 heures),
en présentiel



440€



13 & 14
juin 2019

La demande d'asile émanant de ressortissants de République démocratique du Congo (RDC) continue de constituer un des principaux flux de demandeurs d'asile en provenance du continent africain. État fragile miné par la mauvaise gouvernance et la confiscation du processus électoral, les ingérences étrangères, les violations des droits humains, les arrestations et détentions arbitraires, les persécutions d'opposants et leaders d'opinion, la récurrence des groupes armés et des massacres des civils dans l'est du pays comme l'enrôlement des enfants par des milices armées illustrent toujours le quotidien du peuple congolais. Quels sont les sources, les acteurs de cette situation et leurs stratégies ? Comment les populations font-elles face ? Comment évaluer la situation sécuritaire et politique actuelle ? Pourquoi la stabilisation de la situation en RDC représente-t-elle un enjeu pour la pacification de la région des Grands lacs ?



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès d'un public migrant

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis



OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances sur la situation en République Démocratique du Congo et en appréhender la complexité sociale et politique pour savoir utiliser des sources d'information sur la situation géopolitique de ce pays
- Appréhender la situation des droits humains dans ce contexte d'insécurité afin d'enrichir les dossiers de demande d'asile d'éléments d'information géopolitique précis et fiables



CONTENU

- Origines, acteurs et effets du conflit
- Stabilisation politique et perspectives de reconstruction post-conflit
- Complexité sociale, culturelle et politique
- Enjeux relatifs au contrôle des ressources naturelles
- État des lieux des droits humains
- La RDC et la crise des Grands lacs

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique (chronologie, cartes et graphiques, articles...) en début de formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

REPRÉSSION POLITIQUE ET TENSIONS SOCIALES EN GUINÉE CONAKRY



2 jours (14 heures),
en présentiel



440€



22 & 23
mai 2019

Si la demande d'asile de Guinée Conakry est importante en France depuis de longues années, elle a connu une augmentation significative qui perdure depuis les événements sanglants du 28 septembre 2009. Les problématiques familiales et sociétales ont pris le pas sur la répression politique qui, sur fond de tensions communautaires exacerbées, demeure cependant un des nombreux motifs évoqués par les demandeurs d'asile. Il est essentiel de comprendre ces problématiques qui, au-delà de la question politique, conduisent de nombreux Guinéens à l'exil, telles que les mariages forcés, l'excision, l'extorsion de fonds ou les conflits fonciers.



PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès d'un public migrant

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis



OBJECTIFS

- Actualiser et approfondir ses connaissances sur la Guinée Conakry et en comprendre les dynamiques politiques, communautaires et sociétales ainsi que leurs enjeux pour savoir utiliser des sources d'information sur la situation géopolitique de ce pays
- Appréhender la situation des droits humains dans ce contexte afin d'enrichir les dossiers de demande d'asile d'éléments d'information géopolitique précis et fiables



CONTENU

- Contexte politique guinéen ; répression de septembre 2009 et ses suites
- Élections et tensions communautaires
- Mariages forcés, violences familiales, excisions
- Extorsion de fonds et conflits fonciers

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique (chronologie, cartes et graphiques, rapports...) en début de formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



Nouveau format

LES POPULATIONS RROMS D'EUROPE DE L'EST : CONNAISSANCE DU PUBLIC ET DYNAMIQUES MIGRATOIRES



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440€



**29 & 30
octobre 2018**

L'accompagnement des publics rroms, originaires d'Europe de l'Est, nécessite de la part des professionnels une bonne compréhension des dynamiques migratoires et des situations des populations rencontrées. La contextualisation de ces migrations et l'appréhension de la complexité du public concerné, issu de minorités « ethniques » ou nationales, sont autant de clés qui permettent de cerner les enjeux de l'accueil en France et de comprendre les relations entre les populations rroms et institutions ou travailleurs sociaux.



PUBLIC
Tout professionnel intervenant auprès d'un public migrant

PRÉREQUIS
Cette formation ne nécessite pas de prérequis



OBJECTIFS

- Améliorer l'accompagnement social des populations d'origine rrom en sachant se positionner en tant que professionnel et adapter ses pratiques professionnelles en :
 - Comprendre les logiques et dynamiques migratoires ainsi que la diversité des profils des populations rroms présentes en France
 - Cerner les conséquences de la migration sur l'organisation familiale et les modes de vie en France



CONTENU

- Présentation des populations rroms d'Europe de l'Est (Roumains, Bulgares, Hongrois, d'ex-Yougoslavie) : identifications et différenciations, points communs et différences
- Les enjeux de l'accueil et de l'intégration en France
 - La perception de ces nouvelles migrations en France et l'accueil de ces migrants
 - L'« intégration » des populations rroms : accès aux droits (travail, hébergement, protection sociale) et modes de survie
 - Les rapports des Rroms aux institutions, et des institutions aux Rroms

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant des apports théoriques, des mises en application et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles vécues par les participants
- Remise d'un dossier pédagogique à caractère pratique en début de formation

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression



BULLETIN D'INSCRIPTION

CENTRE DE FORMATION

NDA : 11751793175

A renvoyer par e-mail à secretariatformation@france-terre-asile.org, par fax au 01 53 20 89 68
ou par courrier à l'adresse :

Centre de formation France terre d'asile - 130, rue d'Aubervilliers - 75019 Paris - Tél. : 01 53 20 89 60

Notre procédure administrative étant à présent dématérialisée, l'ensemble des documents relatifs à cette action sera communiqué par e-mail uniquement.

ACTION DE FORMATION

Titre :

Date :

• Remplissez-vous les prérequis nécessaires pour suivre cette formation ?
(cf. fiche descriptive de la formation) Oui Non Pas de prérequis nécessaires

• Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?
 Guide 2018-2019 Site Internet Newsletter Collègue Lieu de travail :

• Si vous souhaitez recevoir par e-mail nos offres de formation, veuillez cocher la case

PARTICIPANT - E Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction : Lieu de travail :

Téléphone : E-mail :

ORGANISME

Nom :

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Responsable de l'inscription en formation :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone : E-mail :

FACTURATION

Nom et adresse de l'organisme à facturer :

.....
.....
.....

Nom et adresse de l'OPCA (si prise en charge financière):

.....
.....
.....

RÈGLEMENT

Ci-joint un chèque de.....€ à l'ordre de France terre d'asile

Le règlement sera effectué par l'OPCA (adresse à compléter ci-dessus)

Paiement à réception de la facture par l'organisme payeur (adresse à compléter ci-dessus)

CACHET DE L'ORGANISME

SIGNATURE

Conception éditoriale et pédagogique : [Gaëlle Tainmont](#)

Création graphique : [R2J2](#)

Impression & Maquette : [Encre Nous](#)



CENTRE DE FORMATION

France terre d'asile

130, rue d'Aubervilliers
75019 Paris

Tél. : 01 53 20 89 60
Fax : 01 53 04 89 68

formation@france-terre-asile.org
www.france-terre-asile.org

